

# Conseil de gestion du 18 mars 2022

## Délibération n°2022-012

### Approbation du rapport d'activités 2021

- VU le code de l'environnement et notamment l'article R 334-33-8° ;
- VU le décret n°2019-1580 du 31 décembre 2019 relatif à l'Office français de la biodiversité ;
- VU le décret n°2011-1269 du 11 octobre 2011 portant création du Parc naturel marin du golfe du Lion ;
- VU l'arrêté conjoint en vigueur du préfet maritime de Méditerranée et du préfet des Pyrénées-Orientales n° 366/2021 du 04 janvier 2022, portant désignation des membres du conseil de gestion du Parc naturel marin du golfe du Lion ;
- VU la délibération 2022-02 du 07 janvier 2022 approuvant la modification du règlement intérieur du Parc naturel marin du golfe du Lion ;
- VU la délibération du 10 octobre 2014 adoptant le plan de gestion du Parc naturel marin du golfe du Lion ;

CONSIDERANT que le quorum est atteint et que le conseil de gestion peut valablement délibérer ;

CONSIDERANT la proposition de rapport d'activités 2021 ;

### Article 1

Le conseil de gestion du Parc naturel marin du golfe du Lion adopte à l'unanimité le rapport d'activités 2021 du Parc naturel marin du golfe du Lion, sans modification.

## Article 2

Le Directeur de l'Office français de la biodiversité est chargé de l'application de la présente délibération.

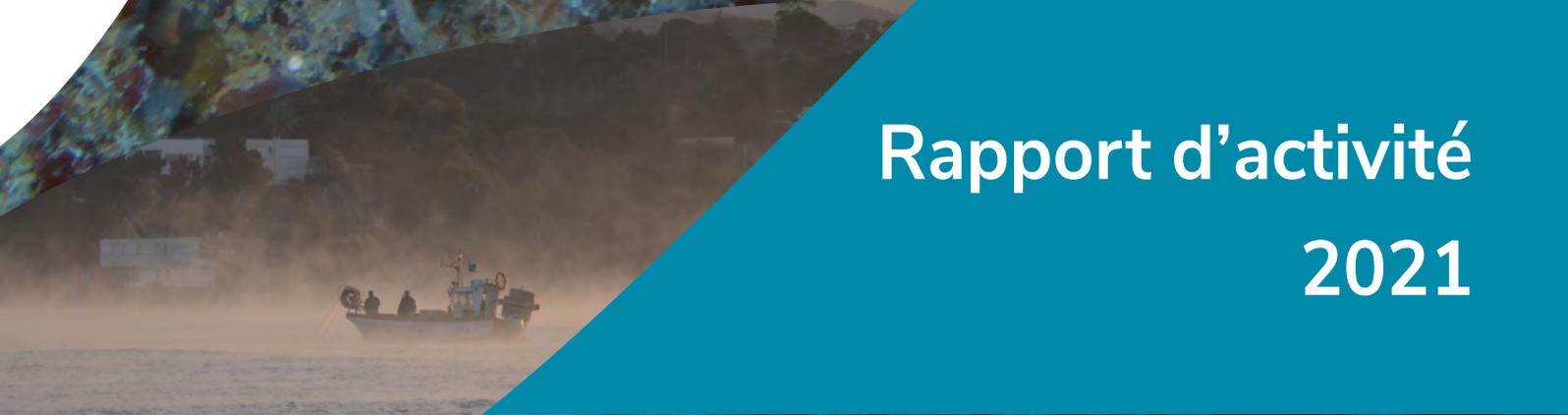
## Article 3

La présente délibération sera publiée sur le site internet de l'OFB.

Didier CODORNIU



Le 1<sup>er</sup> Vice-Président du conseil de gestion  
En charge de l'intérim de la présidence



# Rapport d'activité 2021

# Sommaire

Préambule	3
Focus : les actions phares	4
Vie du Parc en 2021	6
Les instances	6
Les réunions du bureau et du conseil de gestion	
Les groupes de travail	
Les avis conformes, simples et techniques	
Les équipes et les moyens	7
Partenariats et instances de gestion	8
Tableau de bord et indicateurs	9
Mise en oeuvre du programme d'actions	11
Axe stratégique 1	11
Axe stratégique 2	17
Axe stratégique 3	20
Axe stratégique 4	23
Annexes	33
Bilan des subventions versées par le Parc en 2018	
Composition du conseil de gestion	
Organigramme complet	
Liste détaillée des avis rendus en 2018	
Synthèse des actions Natura 2000	

# Préambule

L'année 2021 a comme la précédente, été marquée par les contraintes sanitaires. Au premier chef les sessions du conseil de gestion n'ont pu se tenir qu'en visio-conférence. La perte de convivialité et d'un environnement favorable à des débats de fond a été en partie compensé par un taux de participation accru. Les élections de la Région et du Département ont nécessité un renouvellement partiel des représentants au conseil de gestion et ont conduit au départ de notre président, Michel Moly.

Le 11 octobre 2011 naissait le parc naturel marin du golfe du Lion, premier de ce type en Méditerranée. Cette année anniversaire promettait de nombreux événements qui en grande partie ont malheureusement du être remis, tel que le cycle de conférences prévues dans les communes.

Michel Moly a pu apporter son parrainage au baptême du nouveau bateau, même si la mauvaise météo n'a finalement pas permis d'organiser la sortie en mer prévue à l'attention des invités.

Malgré ce contexte particulier le Parc a réussi à lancer son appel à projets sur un montant de 150 k€, doublé par une aide du plan de relance obtenu par l'OFB auprès du Ministère. Près de 800 000 euros supplémentaires de crédits du plan de relance ont été obtenus sur 4 autres actions (50 mouillages écologiques, soutien aux investissements des ports en cours de certification port propre, objectifs environnementaux de la future maison du Parc et une étude sur le requin peau bleue).

Le projet d'extension de la réserve naturelle marine de Cerbère-Banyuls s'est traduit par l'installation d'un comité de pilotage auquel le Parc a activement contribué. La démarche du Parc sur les zones de protection forte et son groupe de travail dédié, s'est fondu dans cette dynamique propre à la côte rocheuse.

En dehors des 3 services civiques qui sont arrivés en renfort de l'équipe, il faut relever l'appui de 2 nouveaux contractuels, l'un via une convention de partenariat avec le CNRS sur les zones de protection forte autour d'un appui méthodologique d'évaluation des enjeux écologiques combinés aux pressions qui s'exercent sur eux et l'autre sur la planification maritime attachée aux milieux sédimentaires, majoritairement présents sur le plateau continental du golfe du Lion.

## Focus : les actions phares



### Publication du livre « Mémoire et Cuisine des gens de mer »

première partie est constituée de vingt témoignages où les gens de mer racontent leur expérience, des pratiques de pêches anciennes, des savoir et savoir-faire oubliés, des coutumes et traditions ; la deuxième partie contient 45 recettes des gens de mer avec des conseils et des indications de saisonnalité. Enfin, afin de mieux faire connaître au grand public les espèces que nous consommons, 16 fiches viennent compléter ce travail par des informations vulgarisées concernant la biologie, les savoirs empiriques des pêcheurs et l'aspect culturel lié à l'espèce. Tous ces éléments constituent un peu de la mémoire collective de notre territoire. Plus de 40 points de ventes proposent ce livre sur le territoire du Parc et au-delà. De septembre à décembre, neuf séances de présentation-dédicaces ont été réalisées dans différents villages. Pour 2022, la participation à sept événements est déjà programmée pour le premier semestre, comme la San Jordi à Collioure le 23 avril ou la journée de la femme le 8 mars à Saint-Cyprien.

Le projet de valorisation du patrimoine immatériel maritime du Parc, sur la collecte de la mémoire des gens de mer, a abouti à la publication d'un livre de 21 X 24,5 cm et de 200 pages, intitulé « Mémoire et Cuisine des gens de Mer » aux éditions Trabucaire, paru en librairie le 1er septembre 2021. Il se présente en trois parties : mémoire des gens de mer, cuisine de gens de mer et espèces. La



### Exposition sur les canyons profonds de Méditerranée

coraliens uniques abritant une diversité faunistique importante et servent d'abri, d'habitat, de nurserie, de zone de nourrissage et de zone de reproduction pour de nombreuses espèces benthique et pélagique.

Durant la mission d'étude sur la faisabilité du Parc entre 2007 et 2010, les scientifiques n'ont pas manqué l'occasion de revendiquer l'intégration dans son périmètre les têtes de canyon du sud du golfe du Lion, forts de l'importante connaissance accumulée par des générations de chercheurs du labo Arago en particulier. A sa création en 2011 ils ont bien été inclus aux 4010 Km<sup>2</sup> de son immense territoire et cet enjeu de conservation des canyons profonds figure dans les objectifs du plan de gestion du Parc adopté en 2014. Leur inscription plus récente dans le réseau natura 2000 en mer, après une longue lutte, a finalement été conclue et entraîne aujourd'hui des obligations de résultats de la France vis-à-vis de l'Union Européenne.

A l'initiative du Parc national des Calanques, une exposition de plus de 300 m<sup>2</sup> a été réalisée avec l'Office français de la biodiversité. Inaugurée à Marseille. Accueillie en Corse en 2020, elle est arrivée à Collioure en 2022 suite à une adaptation locale réalisée entre le Parc et l'Observatoire Océanologique de Banyuls.

Trois animateurs, recrutés entre l'Observatoire et le Parc ont animé cette exposition durant toute sa période de présentation au public (juin à septembre). Plusieurs outils, disponibles sur le site internet du Parc, ont été mis en place, notamment avec l'aide de Mme Fiala. Plus de 65 000 visiteurs se sont rendus au château durant la période de l'exposition ; les salles d'exposition ont toujours été pleines. Plus de 650 enfants sont venus découvrir ces écosystèmes.

Cette exposition continue sa tournée et sera présentée à Marseille en 2022.

Encore très peu connue du grand public, les têtes de canyons abritent une biodiversité riche et unique avec la présence à partir de 200 mètres de profondeur d'abondantes colonies de coraux blancs : Madrepora oculata et Lophelia pertusa. Les coraux profonds sont des espèces ingénieuses qui forment des massifs

### Nouvelle vedette : Mobula

Depuis l'automne dernier, le Parc naturel marin du golfe du Lion dispose d'un nouveau navire de 12m. Construite sur mesure pour répondre à des besoins spécifiques, cette vedette va permettre au Parc d'élargir son action en mer. Le gabarit de ce navire de charge place la limite de navigation au large à 20 milles nautiques (contre 6 milles pour les navires précédents), permettant ainsi d'atteindre la tête du canyon Lacaze-Duthiers. La large plateforme arrière facilite l'embarquement de matériel et l'accueil des plongeurs, notamment pour les suivis sous-marins des habitats et des espèces. La présence d'une timonerie (cabine) facilite les sorties tout au long de l'année. La plateforme au-dessus de la timonerie offre une vigie idéale pour l'observation de la mégafaune marine (oiseaux, mammifères marins,...). Grâce au vire-filet et au vire-ligne, il sera possible de relever des engins de pêche perdus et de réaliser des contrôles en mer de ces engins de pêche (filets, nasses, pots, etc.). Le portique situé à l'arrière du navire, équipé d'un treuil pouvant remonter des charges allant jusqu'à 150 kg, permettra entre



autres la réalisation de suivis avec la mise à l'eau de ROV, de bouteilles « Niskin » (prélèvements d'eau), de bennes (prélèvements de sédiments), de filets à plancton ou encore de filet « Manta » (suivi microplastique). Les équipements embarqués permettront aussi l'acquisition de données bathymétriques plus fines pour améliorer les connaissances locales. Sa bande tricolore très officielle, facilitera les missions de surveillance et de contrôle en mer.



# La vie du Parc en 2019

## Les instances

### Les réunions du bureau et du conseil de gestion

Compte-tenu des contraintes sanitaires, 2021 à l'image de l'année précédente a conduit à réunir le conseil de gestion en visio-conférence. Le troisième conseil de gestion qui était prévu le 11 octobre, date anniversaire des 10 ans du Parc, a finalement été reporté en janvier 2022. Par ailleurs la décision a été prise en fin d'année

par l'Etat de reporter l'élection du nouveau président au mois de juin 2022, date d'échéance des 5 ans du conseil. Le premier vice-président - Didier Codorniou - s'est vu confié depuis la charge de l'intérim de cette fonction d'animation du conseil. A noter qu'aucune réunion du bureau n'a été faite durant l'année.

### Les groupes de travail

Le conseil de gestion a adopté le principe de confier des mandats à des groupes de travail (GT) constitués par délibération, de telle sorte que cette représentation du conseil explore et traite un sujet défini. Parmi les deux GT en place, seul celui dédié à la pêche s'est réuni en

2021. Le GT sur les zones de protection forte, eu égard à la dynamique initiée sur le projet d'extension de la réserve marine dans laquelle est impliqué le Parc, a été mis momentanément en pause.

Nom du groupe de travail	Mandats (extraits)	Nombre de réunions
GT Pêche Co-animation : Mme Maria Ruysen (Ifremer) et Mme Lauriane Vasseur	Créer de l'unité, de la cogestion dans le Parc autour des enjeux de pêches au service de la ressource, des filières d'exploitation et de la protection du milieu marin et ce, à partir de trois axes prioritaires : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivi et gestion des ressources halieutiques</li> <li>• Gestion et réglementation</li> <li>• Valorisation de la filière pêche</li> </ul>	2
GT ZPF (zones de protection forte) Co-animation : M. Philippe Lenfant (UPVD-CEFREM) et Mme Alizée Martin (puis Pauline Lapostolle)	Accompagner et expertiser le processus de renforcement de la protection suivant quatre axes prioritaires : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Délimitation des sites à enjeu sur la base des connaissances scientifiques ;</li> <li>• Analyses des pressions/impacts des différentes activités pour la construction d'un argumentaire partagé par site ;</li> <li>• Prise en compte des incidences économiques et sociales (bénéfices des mesures de protection et mise en place de mesures d'accompagnement éventuelles) ;</li> <li>• Evaluation des effets (écologiques et économiques) de la protection à moyen et long termes.</li> </ul>	0



## Les avis conformes, simples et techniques

Le nombre de sollicitation du Parc pour avis a très fortement augmenté en 2021 par rapport aux années antérieures. Le Parc a été sollicité sur 66 avis soit 3 fois plus que l'année 2020 et près de 2 fois plus qu'en 2019. Cette augmentation est en partie due à la demande du parc d'être consulté pour avis sur les parcours de jet-ski (11) pour l'initiation et la randonnée en véhicules nautiques à moteur qui font l'objet d'une procédure

d'agrément de l'Etat. Le conseil de gestion a rendu 3 avis simples rendus par le conseil de gestion (modification de la ZMEL de Peyrefite, ZMEL du Parc et confortement de la digue d'Argelès-sur-Mer), le reste étant des avis techniques gérés par le Parc, liés à des concours de pêche (5), des demandes d'AOT pour des mouillages individuels (6) ou des campagnes scientifiques (8).

## Les équipes et les moyens

Cette année encore, il y a eu des changements substantiels dans l'équipe du Parc en 2021 notamment en raison de 2 départs de titulaires et la possibilité de n'en remplacer qu'un... mais aussi du recrutement en CDD sur projet et ESC de plusieurs agents. Ainsi les mouvements de personnes ont été les suivants :

- 31/08/2021, départ d'Éric JULLIAN du service Opération
- 30/10/2021, départ d'Olivier MONNIER, chargé de mission qualité de l'eau, poste en partie remplacé par Emmanuelle JEAN (50% chargée de mission qualité de l'eau)
- 01/05/2021, arrivée de Marie DUPARAY, chargée de mission pédagogie (convention partenariat OOB)
- 01/09/2021, accueil de Pauline LAPOSTOLLE chargée de mission MARHA en remplacement Christelle GUYON (partie le 05/06/2021)
- 01/10/2021 arrivée d'Anne Sophie FANGET, CDD de 5 mois, chargée de mission « connaissance des enjeux écologiques des substrats meubles du Golfe du Lion en appui à la planification maritime »

### Les services civiques :

- Sébastien JACQUOT (du 18/06/2021 au 17/02/2022)
- Blandine LAPIERRE (du 17/07/2021 au 12/03/2022)
- Chumil MORALES (du 19/07/2022 au 15/03/2022)

Plusieurs stages ont été réalisés sur différentes thématiques qui, compte tenu des contraintes sanitaires,

ont du être plus ou moins adaptés :

- Renaud HIRARD (du 03/03 au 31/08/2021) « Appui à la conception et à l'organisation d'atelier participatif dans le cadre de la démarche collective : ambition littoral »
- Hugo PRUAL (du 15/03 au 03/09/2021) « Signalisation des engins de pêche : état des lieux et proposition de pistes pour réduire les conflits d'usages »
- Victor TERSIGUEL (du 15/03 au 31/08/2021) « Gestion et sensibilisation des pêcheurs de loisirs »
- Charles SEMANA (du 01/04 au 01/06/2021) « Identification des différents composants des écosystèmes et des différentes activités »

11 différents stagiaires (niveau 3ème à Licence)

Budget initial 2021 : 1 300 866 € (hors masses salariales et loyer)

Véhicules de service : « Clio », « 3008 », « Yaris », « Kangoo (2) », « Trafic », « Rifter »  
 Moyens à la mer : Narval 5,80 m – « Olik » ; SRA 7,50 m – « Cap alla » ; vedette de 12 mètres - « Mobula »



## Partenariats et participation à des instances de gestion (non exhaustif)

Au titre des enjeux de continuité écologique, le Parc est membre des commissions locales de l'eau (CLE), des SAGE (schéma d'aménagement et de gestion des eaux) des bassins versants du Tech et de l'étang de Salses-Leucate. Le Parc est aussi membre du comité de rivière de la Têt et du comité de bassin de l'étang de Canet Saint-Nazaire. En raison de la COVID-19, ces instances se sont peu réunies en 2021.

Le Parc et la Réserve marine poursuivent leur collaboration et leur présence réciproque dans les instances de gestion. 2021 aura vu l'installation d'un comité de pilotage pour le projet d'extension de la réserve, réunissant, le Département, le Parc, les services de l'Etat (DDTM et DREAL) et deux établissements de recherche impliqués sur le territoire (OOB et UPVD).

Depuis 2016 le Parc entretient un partenariat avec l'Observatoire de la côte sableuse catalane (ObsCat). Afin de consolider ce partenariat, depuis fin 2019 le Parc adhère à l'AURCA. Cette année on peut relever l'appel à projet ANEL – CEREMA « préfiguration de la stratégie d'adaptation de la gestion intégrée de la côte sableuse catalane face au changement climatique » visant à accompagner les collectivités sur le sujet.

Le Parc a été en 2021 dans le nouveau conseil scientifique de la Commission spécialisée éolien flottant du Conseil maritime de façade de Méditerranée. Il participe aussi au comité technique de suivi du projet pilote EFL. Il a collaboré avec la commission particulière de débat public sur la concertation préalable à l'identification des macro-zones propices à l'implantation de fermes commerciales en Méditerranée.

L'association des musées maritimes de la côte catalane a organisé, en partenariat avec le parc et le Département des Pyrénées-Orientales une journée de débats et conférences autour du thème « L'art de la navigation sous voile latine, un patrimoine vivant commun », le samedi 23 octobre 2021 au centre culturel de Collioure. Cette rencontre a permis de réunir de France et d'Espagne des navigateurs sous voile latine, des entreprises, des clubs de voile, des musées, des associations et des administrations.

Le départ de Michel MOLY a conduit le Parc à perdre momentanément sa place dans les différentes instances où il le représentait, en tant que président de son conseil de gestion.



## Tableau de bord et indicateurs

Le Parc ne dispose toujours pas d'un set d'indicateurs important, la priorité ayant été donnée à la mise en oeuvre d'actions en lien avec le plan de gestion. Le développement et la mise au point des indicateurs nécessitent un investissement en temps important qui, en l'absence d'une personne dédiée, ne se mettra en place que petit à petit.

Pour autant, certains indicateurs sont déjà opérationnels.

Concernant la gouvernance, deux indicateurs sont en place depuis plusieurs années :

Indicateur « Mobilisation du conseil de gestion »

La mobilisation du conseil de gestion a été bien plus faible en 2021 qu'en 2020. Seuls deux conseils de gestion ont eu lieu, le 3ème prévu en octobre ayant été annulé et reporté au début de l'année 2022. Lors de ces deux conseils, qui se sont tenus en visio du fait de la crise sanitaire, le taux de participation était de 65,8%, ce qui est considéré comme moyen. C'est pourquoi l'indicateur concernant la mobilisation du conseil de gestion est considéré comme mauvais cette année.

Indicateur « Fonctionnement du conseil de gestion »

En 2020, les questionnaires qui étaient remplis de manière anonyme pour recueillir les ressentis des membres du conseil de gestion n'ont pas pu être distribués. En 2021, du fait du maintien des conseils de gestion en visio-conférence, une solution dématérialisée a été proposée. Le fonctionnement de l'assemblée est considérée comme bon d'une manière générale. Cependant, le nombre de personnes ayant répondu aux questionnaires était faible au regard du nombre de participants.

Concernant la finalité du plan de gestion « Faire du Parc naturel marin une zone de référence pour la connaissance et le suivi du milieu marin... », deux indicateurs sont opérationnels

Indicateur « Productions scientifiques »

Cet indicateur, qui comptabilise sur 3 années glissantes le nombre de publications, ouvrages scientifiques ou de présentations lors de colloques, pour lesquels le Parc a participé ou est cité, est à peu près stable depuis 3 ans (2019 : 26, 2020 : 25 et 2021 : 27). Il est classé comme moyen par rapport à l'ambition affichée d'au moins 40 sur 3 années.

Indicateurs « Actions de diffusion »

Le nombre d'actions de diffusion - 29 en 2021, est similaire à celui de 2020. Comme l'année dernière, la crise sanitaire a limité les possibilités de regroupement pour l'organisation ou la participation à des événements ou conférences. L'indicateur reste malgré tout « bon » car il est calculé sur 3 années glissantes (2019-2021).

La qualité sanitaire des eaux de baignade sur le territoire du Parc est notée « excellente », avec toutefois une augmentation du pourcentage « d'alertes sanitaires » par rapport à 2020. Ce seuil, qui comptabilise les dépassements des seuils ANSES sur l'ensemble des prélèvements (1058 en 2021), traduit des pollutions ponctuelles d'origine bactérienne.



## Axe stratégique 1 : Progresser dans la protection des habitats et des espèces

### ■ Projet 1 - Déploiement d'un programme stratégique pour l'étude et le suivi de la mégafaune

Le suivi des populations de cétacés a débuté en 2018 sur l'ensemble du Parc et comporte chaque année deux campagnes en mer. Ces campagnes permettent également d'acquérir des connaissances sur les autres compartiments que de la mégafaune marine (oiseaux, tortues, grands poissons pélagiques), les activités anthropiques et les macrodéchets. Elles ont été effectuées en mai, juin et juillet pour la campagne de printemps et à partir de novembre pour la campagne d'automne et représentent 21,5 heures d'effort d'échantillonnage pour 315 km parcourus et 1166 observations réalisées, tous compartiments confondus pour la campagne de printemps. A ces deux campagnes ont été ajoutées 4 sorties mensuelles appliquant le même protocole sur la zone des 6 MN, ainsi que 6 sorties dédiées à la photo-identification du grand dauphin. La partie la plus au large du Parc (20-35 MN) n'ayant pas pu être prospectée, comme en 2019 et en 2020, l'état des populations de grand dauphin et des autres cétacés fréquentant nos eaux ne peut être évalué.

Les agents du Parc, membres du Réseau National Echouages et habilités par le Ministère chargé de l'Environnement, sont intervenus cette année sur les

échouages de deux dauphins bleu et blanc et d'un dauphin de Risso. A cela s'ajoute des prélèvements génétiques sur une baleine grise, exceptionnellement de passage dans le Parc, ainsi que l'organisation de l'escorte de celle-ci afin d'éloigner toute embarcation susceptible de la déranger.

Durant la saison estivale, 31 embarquements avec les professionnels de découverte du milieu marin ont été effectués pour sensibiliser le public aux richesses naturelles et actions du Parc et poursuivre le travail de photo-identification, en particulier du grand dauphin. Cinquante-neuf observations de cétacés ont été comptabilisées, pour 552 individus toutes espèces confondues. Tout comme celles de l'an passé, elles permettront à terme de vérifier l'hypothèse d'une sous-population résidente dans le périmètre du Parc.

Un programme de recherche, en collaboration avec l'IFREMER et le CRIOBE, a été construit afin d'acquérir des connaissances élémentaires sur le cycle de vie du requin peau bleue en Méditerranée occidentale, et à terme, mieux comprendre les fonctionnalités du golfe du Lion, et du territoire du Parc en particulier, pour cette espèce.

### ■ Projet 2 - Évaluation de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire

L'étude commanditée à P2A Développement et SubCMarine a permis d'approfondir nos connaissances sur l'état de conservation des herbiers de posidonie de la côte Vermeille et de débuter le suivi fin tel que défini pour l'indicateur du tableau de bord. En 2021, les herbiers de posidonie occupent une surface estimée à 41 ha environ. Malgré des acquisitions de données multiples, leur interprétation a touché à certaines limites : la matrice morte n'a pas pu être spatialisée, des zones d'incertitude persistent et la comparaison avec les cartographies antérieures indique principalement des différences techniques qui masquent les évolutions potentielles. L'état écologique, mesuré au sein de 8 herbiers grâce à l'indicateur nommé EBQI (Ecosystem-Based Quality Index), intégrant dans sa conception l'ensemble de l'écosystème (plantes, poissons, invertébrés, etc.), se révèle globalement moyen pour l'ensemble des herbiers hormis ceux de la réserve jugés bons. Cet indicateur a été mis en œuvre, en 2021, de Leucate à Cerbère, sur deux autres habitats : la roche infralittorale (8 mesures) et le coralligène (9 mesures). Les premiers résultats, qui restent à consolider par la suite, semblent indiquer globalement un état écologique moyen à médiocre (ceux de la réserve n'ont pas encore été calculés).

Le Parc a également été le site pilote de deux études de recherche et développement. La première, en collaboration avec CREOCEAN, PlanBlue, Sens of Life, GEOLAB et l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, a consisté en l'expérimentation d'outils innovants de suivi testés sur le coralligène et l'herbier de posidonie. La seconde était consacrée à la détection et le suivi par ADN environnemental des espèces non-indigènes pouvant altérer la biodiversité. Enfin, les réflexions relatives au développement des indicateurs du tableau de bord en partenariat avec le LECOB sur les récifs de coraux profonds se sont poursuivies et ont abouti au dépôt d'une demande de campagne en mer par le LECOB. Elle vise à mieux comprendre l'impact des plastiques sur les communautés coralliennes. En complément des travaux scientifiques, le Parc a défini une campagne d'exploration au sein des trois canyons afin d'enrichir nos connaissances de la biodiversité de ces milieux profonds.

### ■ Projet 3 - Suivis des espèces réglementées

La collaboration avec CHORUS et la réserve marine, relative au développement de l'acoustique passive comme nouvel outil de suivi, s'est poursuivie cette année. Une deuxième année de mesures sur une plus longue période (6 mois) par 3 hydrophones a été réalisée afin de caractériser le comportement reproducteur du mérout et du corb ainsi que les impacts potentiels générés par le bruit des activités maritimes. Les premiers résultats des mesures de 2020 montrent une activité vocale du mérout sur trois sites (Sainte-Catherine, cap l'Abeille et sec de Rédéris), très élevée au sec de Rédéris et beaucoup plus faible à Sainte-Catherine. La fonction de la grande majorité des sons émis n'est pas encore connue mais elle ne serait pas en lien avec leur reproduction. Le corb présente quant à lui un comportement vocal typique de son comportement reproducteur avec une activité vocale très importante au sec de Rédéris, importante au cap l'Abeille et quasi inexistante à Sainte-Catherine. Les premières analyses, qui restent à confirmer, semblent indiquer que le bruit des activités humaines tend à



modifier la communication entre individus puisque les deux espèces vocalisent moins en présence de plongeurs et de bateaux.

Les suivis en plongée du mérout, du corb et du corail rouge n'ont pas été prioritaires cette année.

### ■ Projet 4 - Amélioration des connaissances et caractérisation des faciès morphologiques et sédimentaires des têtes de canyons du Parc

Dans une zone où il est difficile d'aller, les données sont rares. Un travail effectué entre les scientifiques de l'UPVD et le Parc a pourtant permis de montrer tout l'intérêt de certaines zones « délaissées » et d'identifier une zone importante dans laquelle l'existence d'habitats remarquables et à très forts enjeux écologiques est fortement suspectée (2016 et 2017).

Les discussions actuelles autour de la possible zone d'implantation d'une ferme commerciale d'éoliennes

flottantes dans le Parc confirme l'importance de cette campagne. En 2021 un travail de préparation d'une campagne scientifique et sociétale (FAMOSIA GL) a été réalisé pour cette zone, en collaboration avec le CEFREM, et en concertation avec le projet européen MSPMED en cours sur la planification spatiale maritime. Ce travail préparatoire, qui présente les zones à lever, le matériel et la méthodologie à privilégier, servira de document de travail partagé avec les futurs partenaires du projet.

### ■ Projet 5 - Déploiement du cadre de gestion des mouillages écologiques

Depuis 2016 le Parc est gestionnaire d'une zone de mouillages et d'équipements légers (ZMEL) comprenant 14 dispositifs d'amarrage installés à l'attention prioritaire des structures de plongée. Le nombre insuffisant de mouillages de plongée et l'absence totale de mouillages dédiés à la plaisance, imposaient de compléter ce dispositif pour que l'ancrage puisse être effectivement évité, tout en assurant une meilleure qualité d'accueil aux usagers.

Après une importante phase d'études en 2020 (suivi de fréquentation, de la perception des usagers, études paysagères, etc.) les dossiers de demande d'AOT (autorisation temporaire d'occupation du domaine public maritime) et d'AST (autorisation spéciale de travaux en site classé) ont été déposés auprès des services de l'Etat fin janvier. L'année 2021 a été jalonnée par les présentations aux différentes instances auxquelles le projet de ZMEL est soumis pour avis (avis du conseil

de gestion, du CECMED, de la DRASM). La Commission nautique locale a rendu un avis favorable au projet le 20 avril. Le 27 mai, la Commission départementale nature, sites et paysage a, à son tour, émis un avis favorable, avec prescriptions concernant les aspects paysagers du projet.



Un travail a été engagé avec les services de l'Etat pour la rédaction du règlement de police qui régira la future zone de mouillages et d'équipements légers. Le projet a été transmis à la Préfecture maritime en novembre.

En parallèle, le marché pour l'installation des nouveaux mouillages et leur entretien a été publié le 27 juillet sur financement du plan de relance. Début décembre, le prestataire a été retenu et rencontré pour amorcer le travail d'installation des nouveaux dispositifs pour le printemps 2022.

Enfin, en vue de l'arrivée des nouveaux dispositifs d'amarrage et de l'interdiction effective d'ancrage dans les 4 secteurs de la ZMEL, Chumil MORALES a été recrutée en service civique à partir du mois de juillet. Son recrutement a permis de renforcer l'action du Parc en termes de communication et de sensibilisation des usagers sur le mouillage. Dans ce cadre, un travail a été initié avec les différentes associations de plaisance pour proposer des articles et conférences aux adhérents. Différents supports de communication ont été réalisés, notamment des vidéos qui seront diffusées au printemps

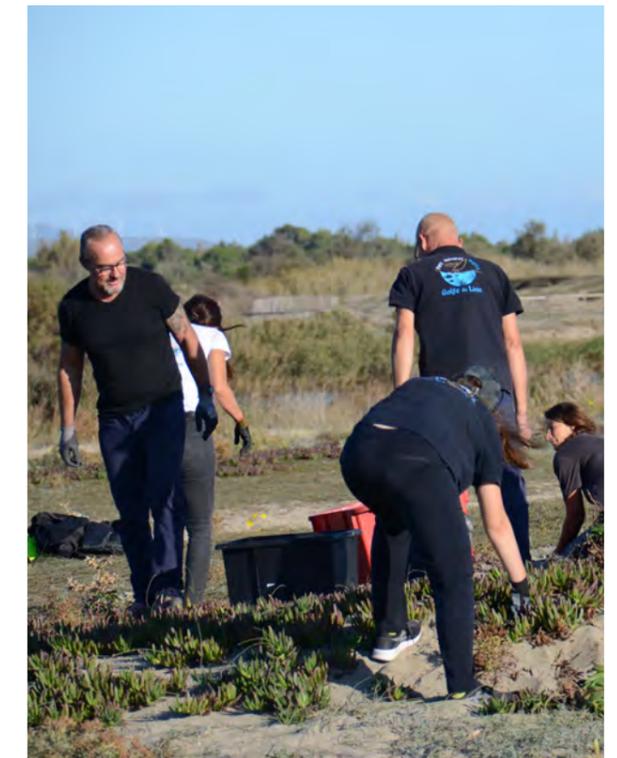
2022. Le Parc a aussi passé un marché pour développer le module DONIA manager afin d'augmenter la diffusion de la réglementation aux usagers du Parc à travers cette application gratuite.

Dans la continuité de l'année précédente, le Parc a été étroitement associé et a contribué au projet de ZMEL porté par le département des Pyrénées Orientales, dans le cadre de la mesure compensatoire pour l'aménagement du 3ème quai du port de Port-Vendres qui se poursuit. Le Parc a aussi suivi et accompagné les communes dans la mise en place de projets de réglementation liés à la plaisance et au mouillage (notamment à Port-Vendres et Cerbère).

Dans le cadre du projet Life Marha, le Parc travaille avec le Centre international de recherche sur l'environnement et le développement (CIRED) afin d'évaluer l'effet des nouveaux aménagements de la ZMEL sur les activités et les usagers. Cette étude a débuté en 2020 et se poursuivra en 2022. Elle permettra d'étudier les comportements de navigation, l'acceptabilité des usagers et les effets report.

### ■ Projet 6 - Co-gestion du site mixte Natura 2000 « Embouchure du Tech et grau de la Massane »

Le site Natura 2000 « FR9101493 - Embouchure du Tech et grau de la Massane » s'étend majoritairement sur la commune d'Argelès-sur-Mer. Il est constitué d'une partie continentale (32%) et d'une partie maritime (68%) située dans le Parc. Fin 2018 un contrat de coopération a été signé avec la commune d'Argelès-sur-Mer pour mettre en œuvre une co-gestion de la partie terrestre du site Natura 2000 pour trois ans. L'année 2019 a été consacrée à l'élaboration d'un plan d'actions, 2020 et 2021 ont été dédiés à la mise en œuvre opérationnelle de ces actions tournées vers des acquisitions de connaissances complémentaires, la sauvegarde et la restauration des habitats et espèces d'intérêt communautaire, l'entretien et la surveillance du site ainsi que l'information et la sensibilisation des acteurs du territoire et du grand public. Parmi ces actions, une nouvelle cartographie des habitats a été réalisée et validée par le Conservatoire Botanique National. La deuxième phase de travaux pour la restauration des habitats dunaires de la plage de la Marena s'est terminée et les premiers résultats sont encourageants puisque les milieux se revégétalisent. Un ensemble de panneaux d'information a été créé et mis en place sur 4 secteurs pour sensibiliser le public aux enjeux Natura 2000 du site. Enfin, la convention de coopération est arrivée à son terme fin 2021, les discussions avec la commune pour la construction de la suite et d'une pérennisation de cette co-gestion avec l'appui de la DREAL Occitanie ont débuté.



## ■ Projet 7 - Conception et mise en oeuvre d'un plan de contrôle en collaboration avec les services de l'État et les gestionnaires de sites

En 2021, le Parc a pu maintenir voire renforcer la pression de contrôle sur son territoire. Par ailleurs, eu égard à l'expérience des années passées, le Parc a souhaité recentrer en 2021 son activité de police, considérant les besoins de contrôle les plus prégnants (espèces protégées, activités de prélèvements, etc.), ainsi que l'importance des suivis scientifiques programmés pour 2021 et le temps nécessaire à leur réalisation.

En 2020, la crise sanitaire avait permis l'implantation de nichées de sternes naines et de gravelots à collier interrompu. De nouveau présentes en 2021, les populations nicheuses ont donc fait l'objet d'une attention toute particulière, en collaboration avec le service de l'OFB des Pyrénées-Orientales, le conservatoire du littoral par l'intermédiaire des agents de Perpignan Métropole-Méditerranée et le gestionnaire des sites : le syndicat mixte « Rivages »

Parallèlement, les activités de prélèvement ont été contrôlées de façon plus appuyée : chasse sous-marine, pêche de plaisance, ramassage d'oursins ou activités de pêche professionnelle. La présence renforcée du service opération en contrôle sur le plan d'eau a également permis une plus forte réactivité sur les incivilités et infractions aux règles de navigation, en particulier de vitesse sur la côte rocheuse, ces infractions faisant la part belle à une coopération entre le Parc et les services de l'Etat en mer.

Sur le littoral, la collaboration entre le Parc et le gestionnaire du site Natura 2000 s'est poursuivie comme les années précédentes, sous la forme de contrôle



nocturnes destinés notamment à prévenir les feux de camp sur les plages sensibles ou la divagation de chiens dans les espaces protégés et clôturés.

Des contrôles opportunistes ont également eu lieu, dans la réserve naturelle marine de Cerbère-Banyuls par exemple, ou bien plus au large, dans le cadre de la protection des mammifères marins.

Les agents du parc naturel marin ont consacré 14% de leur temps de travail à l'activité de contrôle, proportion qui devrait augmenter au fil des ans. Cette année, quatre enquêtes judiciaires ont été ouvertes par les inspecteurs du Parc et deux rappels à la loi ont été prononcés par la justice.

Enfin, en terme de répartition spatiale, l'intensité des activités de loisir et la sensibilité du milieu, induit encore cette année, une pression de contrôle légèrement disparate, mais logique, entre le sud et le nord du Parc.

## ■ Projet 8 - Poursuite des travaux relatifs à la mise en oeuvre de zones de protection forte

Le travail initié en 2019 sur la mise en place de zones de protection fortes dans le Parc, a été confronté d'une part à la crise sanitaire qui a bouleversé le calendrier prévisionnel, d'autre part à l'annonce du projet d'extension de la Réserve marine de Cerbère-Banyuls. Dans ce cadre, suite à la délibération du conseil de gestion fin 2020 pour la participation du Parc à la co-animation de ce projet d'extension, le Parc a travaillé avec le CD66 et les services de l'Etat pour la construction de la concertation en vue de l'extension de la Réserve. Parallèlement, le Parc a signé une première convention avec le CNRS pour un appui scientifique afin de mettre en oeuvre un outil méthodologique pour aider à l'identification de futures ZPF. La seconde convention concerne l'appui méthodologique à la concertation par l'Université Paul Valéry de Montpellier via le projet AATRE et impliquant deux bureaux d'étude (Lisode et Cartodébat). Ces deux conventions seront mises à profit pour accompagner le projet d'extension de la Réserve.

Le mandat du GT ZPF du Parc a été reconduit lors du conseil de gestion de janvier 2022. Sachant que les membres de ce GT seront sollicités dans le cadre du travail sur l'extension de la Réserve, il est apparu pertinent de fonder la démarche ZPF dans ce projet. Cela permettra d'optimiser la mobilisation des moyens et du temps consacrés par les acteurs impliqués, considérant notamment que la démarche de réflexion sera traitée à l'échelle de l'ensemble de l'unité « côte rocheuse » qui correspond à une des 4 entités biogéographiques définies initialement par le GT ZPF. Le travail amorcé en 2020 sur le développement d'une série de webinars (conférences en ligne accessible à tous), dans le cadre du Life Marha, s'est concrétisé. Une série de 10 webinars a été mise au point, ils s'échelonneront sur l'année 2022. Ces conférences seront l'occasion de présenter les différents enjeux et cadres réglementaires, les bénéfices et retours d'expérience à l'échelle de la Méditerranée de la mise en place des ZPF et d'apporter un focus sur leur mise en place dans le Parc.

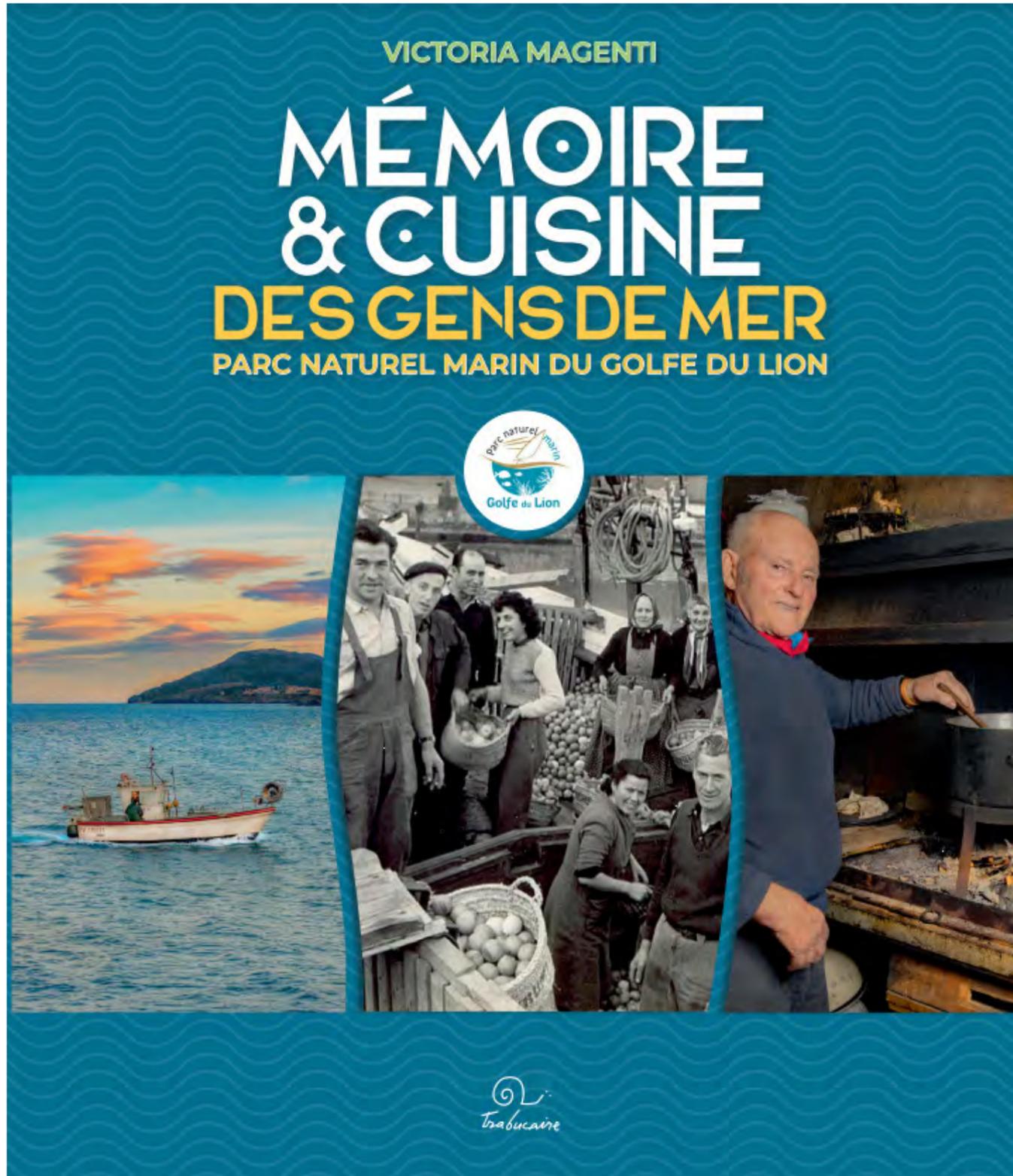
## ■ Projet 11 – Protection des oiseaux nicheurs : opération « Attention, on marche sur des œufs »

Suite au confinement de 2020 qui avait amené les espèces d'oiseaux nicheuses du littoral : gravelot à collier interrompu et sterne naine à se réapproprier certains secteurs de plage, une seconde opération nationale nommée « Attention, on marche sur des œufs » a été lancée cette année 2021. Elle avait pour objectifs de repérer et protéger les habitats favorables à leur nidification ainsi que de sensibiliser le public et les services communaux pour favoriser la réussite de leur reproduction. L'OFB dont le Parc naturel marin et le SD 66, le syndicat mixte RIVAGE, le GOR (groupe ornithologique du Roussillon), les agents du littoral de Perpignan Méditerranée Métropole et la commune de Torreilles se sont mobilisés afin de sécuriser une partie de la plage du Bourdigou. Préservation matérialisée par la mise en protection physique (filets de mise en défends) au niveau des zones de nidification durant 5 mois, prise d'un arrêté municipal précisant les modalités de protection, accompagnés de panneaux d'informations sur site. Afin de veiller au respect des zones de tranquillité

pour les couples nicheurs et de sensibiliser le public fréquentant la plage, des patrouilles fréquentes ont été réalisées ainsi qu'un suivi de l'activité de nidification. Cet automne sur ce même site, un arrachage de la griffe de sorcière, qui se substitue aux plantes indigènes, a également contribué à la restauration d'un habitat plus favorable à la survie des poussins qui se cachent dans la végétation typique de ces milieux dunaires. Contrairement à 2020, aucun poussin de sterne naine n'a été contacté mais le bilan est très positif pour les couples de gravelots à collier interrompu pour lesquels plusieurs poussins ont survécu grâce à la protection de la zone. Un autre effet, plus inattendu, de cette mise en protection est la recolonisation de ce site par l'euphorbe péplis, plante protégée nationalement depuis 1982. Un porté à connaissance de ce résultat à été réalisé à destination du Conservatoire Botanique National, pilote du Plan Régional d'Action « P.R.A Euphorbe péplis et habitats associés (laisses de mer et dunes mobiles) ».



## Axe stratégique 2 : Protéger et valoriser le patrimoine culturel maritime



16

### ■ Projet 1- Exposition itinérante pour la valorisation du bateau de charge romain Port-Vendres

1

En 2021 une exposition itinérante de l'épave romaine Port-Vendres 1 a été réalisée dans le cadre d'un stage autour de la valorisation du patrimoine archéologique du Parc. Cette exposition propose un retour en arrière sur la découverte de l'épave de l'anse Gerbal de Port-Vendres en 1929 puis sa sortie de l'eau en 1974, son traitement à Marseille, sa cargaison, etc., avec de nombreuses photos sous-marines inédites du Drassm. Cette exposition a été installée à l'atelier des Barques de Paulilles pour les

journées du patrimoine 2021 et y est restée jusqu'à mi-novembre, puis au « Cube » de Torreilles tout le mois de décembre jusqu'à début janvier. Cette année, elle sera visible à la Casa de l'Albère, le musée d'Argelès-sur-Mer de février à mai. Elle sera disponible à partir de juin 2022 et jusqu'à la fin de l'année, pour les communes qui le souhaitent. Cette exposition est accompagnée du film « l'extraordinaire histoire de l'épave romaine Port-Vendres 1 » et peut être complétée par une conférence.

### ■ Projet 2 - Collecte et valorisation de la « mémoire de la mer »

L'année 2021 a vu l'aboutissement de plusieurs années de collecte de la mémoire des gens de mer par la publication d'un livre aux éditions Trabucaire.

Ce sont en tout plus de 70 heures d'enregistrements qui ont été retranscrites, puis synthétisées et classées par thématique.

Démarré en 2017, ce projet est né du constat que les anciens pêcheurs, et plus largement les gens de mer de ce territoire, détenaient des pans entiers de notre mémoire collective, qu'il fallait à tout prix préserver, avant que ce savoir ne disparaisse. La collecte s'est déroulée d'une part sous la forme de rencontres bilatérales, d'autre part en organisant des animations publiques dénommées « converses de taverne ». Toutes les rencontres ont été enregistrées avec l'autorisation des personnes interviewées, et les converses ont été filmées.

Le livre « Mémoire et cuisine des gens de Mer » a été édité en 2 000 exemplaires par les éditions trabucaires, dont 1 moitié pour le Parc. Cette publication a pour objectif une transmission, la plus large possible, du patrimoine immatériel de notre territoire. Toutes les personnes ayant permis, par leurs contributions diverses, témoignages, photos, documents, la réalisation de cet ouvrage, ont reçu ce livre en cadeau.

Beaucoup de matériel collecté reste à valoriser, une partie sera mise sur le site web du Parc.

### ■ Projet 3 - Organisation de « Converses de Taverne »

Cette démarche reprend l'idée du retour de mer des pêcheurs qui se rejoignent dans un café, une taverne, pour échanger sur leur journée de pêche. Ces « cafés débat de la mer » sont filmés par l'équipe du Parc, et permettent la collecte de données ethnologiques et leur diffusion simultanée auprès du public. Depuis 2017, ce sont six converses de taverne qui ont été réalisées dans différents villages du Parc. Cependant, depuis 2020 la situation sanitaire n'a pas permis de mettre en place de nouvelles converses, deux ont dû être annulées. En 2022 le Parc envisage de réaliser deux nouvelles converses de tavernes ainsi qu'un film de 20 mn sur quelques meilleurs moments des 6 premières. Les Converses de Taverne du Parc résultent d'une collaboration avec le musée de la pêche de Palamos qui pratique depuis 20 ans maintenant ce type de démarche. Avec la collecte de la mémoire de la mer, ce projet tend à constituer des archives vivantes de la mer sur le périmètre du Parc.



17

#### ■ Projet 4 – Actions pour la transmission de l'Art de la navigation sous voile latine

Le Parc poursuit son travail de valorisation de la voile latine au travers de différentes actions : l'appui aux associations et aux structures scolaires répondant aux appels à projets (chaque année les candidatures sont plus nombreuses) ; la participation et l'appui aux événements comme les rencontres de barques à voiles latines. La collaboration du Parc avec l'UDSIS de Saint-Cyprien a permis à cette structure de continuer à proposer l'initiation à la voile latine lors de stages de voile proposés aux élèves des classes primaires du département des Pyrénées-Orientales. L'UDSIS poursuit également ses actions d'initiation lors des rencontres de voiles latines comme le Vire-Vire de Paulilles qui a lieu tous les deux ans. Le contexte sanitaire n'a cependant pas permis de maintenir le même niveau de diffusion que les années précédentes.

Grâce à son implication pour la valorisation et la diffusion de l'Art de la navigation sous voile latine (reconnu comme patrimoine immatériel de France depuis 2018) le Parc a été reconnu comme interlocuteur officiel pour la France au côté de l'Atelier des Barques du Conseil Départemental 66, auprès des pays partenaires

souhaitant proposer la candidature de « l'Art de la navigation sous voile latine » au patrimoine mondial de l'UNESCO. Aujourd'hui cette collaboration concerne l'Espagne, l'Italie, la Croatie et la France. Deux autres pays sont sur le point de nous rejoindre.



#### ■ Projet 5 - Suivi et veille sur les démarches de mise en valeur du patrimoine culturel maritime

En 2021 le Parc a poursuivi sa veille sur plusieurs projets comme la restauration de la Goélette Miguel Caldentey (soutenu financièrement par le Parc dans le cadre de l'appel à projets), les fouilles archéologiques sous-marines de l'Aresmar, un projet de musée de l'anchois porté par le saleur Roque de Collioure. Le Parc a répondu favorablement à diverses sollicitations d'associations comme Grains de sel, Pignon sur Mer, Pavillon noir et d'autres actions portées par les associations locales de protection du patrimoine culturel maritime.

Le Parc est intervenu à l'école de Port-Vendres dans le cadre de l'AME, pour aborder sous un autre regard, patrimonial et ethnologique, l'histoire de leur territoire : plage de l'Ouille, plage de la Mauresque, et anse Gerbal ainsi que le riche patrimoine archéologique maritime de

Port-Vendres avec la visite de son dépôt de fouille et la participation à un atelier de désalage des objets. Trois classes, CM1 et CM2 ont participé à ses échanges soit 70 à 80 enfants en tout.

En octobre 2021 le Parc a accompagné le réseau des musées maritimes catalans en contribuant à la réalisation de la journée transfrontalière de voile latine qui s'est tenue à Collioure, en collaboration avec l'atelier des Barques. Quarante-vingt-dix personnes ont participé à cette rencontre bilingue français et catalane, venues de Marseille au delta de l'Ebre en passant par les îles Baléares.



## Axe stratégique 3 : Réduire les pollutions et améliorer la qualité du milieu

### ■ Projet 1 - Evaluation et actions de réduction des déchets dans le Parc

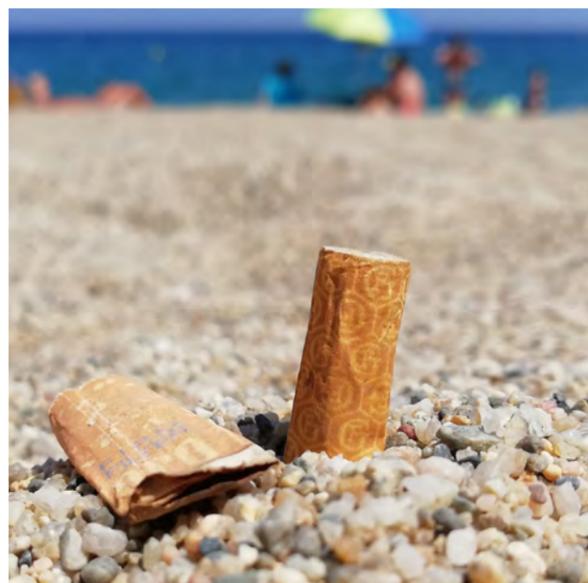
Les actions de caractérisation de la pollution par les déchets et la lutte contre cette pollution se poursuivent. Les différents suivis des déchets menés par le Parc (plages, flottants, engins de pêche, microplastiques) contribuent à l'évaluation de l'ampleur de cette pollution et à son évolution dans le temps. La majeure partie de ces données peut être réutilisée dans le cadre de rapportages européens (Directive cadre Stratégie pour le milieu marin).

Même si le Parc dispose désormais de six années de suivis, la mise en évidence de tendances nécessite des chroniques longues. Après une baisse en 2018 et 2019, la quantité de déchets est remontée en 2020 (malgré le confinement) et 2021 en raison des conditions météorologiques (apports lors de tempêtes et crues). Lors de ces événements, la quantité de polystyrène augmente considérablement et devient le déchet majoritaire.

Comme en 2020, la crise sanitaire a limité les capacités du Parc à participer ou organiser des actions de diffusion et de sensibilisation auprès du public sur cette problématique. Une journée avec l'ensemble des parties prenantes (collectivités, associations, gestionnaires d'espaces protégés, etc.) a été organisée pour réfléchir à la mise oeuvre d'un réseau à l'échelle du Parc de bacs à tempêtes. Cependant, la suppression du poste de

chargé de mission Qualité de l'Eau n'a pas permis la concrétisation de ce projet.

Pour la troisième année consécutive, le Parc a réalisé un nettoyage sous-marin de la baie de Paulilles dans le cadre de la journée « World clean up day ».



### ■ Projet 2 - Amélioration et expérimentation d'équipements pour le suivi de la qualité de l'eau

La convention passée entre le Parc et l'Observatoire océanologique de Banyuls-sur-Mer pour le développement du système expérimental d'acquisition haute fréquence in situ du milieu marin (baie de Banyuls-sur-Mer - bouée SOLA) a encore subi des retards en 2021 en raison de la crise sanitaire (difficulté d'obtention de certains matériels). L'installation du réseau câblé

permettant les observations en temps réel et à très haut débit a été reporté à fin 2021. Les données acquises par les instruments de surface sont d'ores et déjà accessibles. Une fois les instruments posés sur 27m de fond et connectés au réseau câblé, le suivi en temps réels des paramètres du fond pourront commencer.

### ■ Projet 4 - Evaluation des flux de polluants en provenance de l'étang de Canet Saint-Nazaire

Ce projet, en collaboration avec le Syndicat mixte du bassin versant du Réart, a pour objectif d'évaluer les flux de polluants sortant de l'étang de Canet, lagune la plus polluée de la région Occitanie. Durant l'été 2021, une période de test a été réalisée afin de valider le positionnement du point de mesure et du protocole des différentes sondes (courantomètres et sondes multiparamètres à enregistrement continu). Les premières campagnes de mesures proprement dites devraient être lancées en 2022 si les conditions météorologiques le permettent (pluviométrie de

printemps suffisante pour mettre en eau le Réart et générer un débit de sortie significatif).



### ■ Projet 5 - Accompagnement des ports dans la certification "Port Propre"

Les ports sont le réceptacle des pollutions générées par les usages portuaires, mais également par les activités qui se déroulent sur leur bassin versant. L'appui à la certification européenne "port propre" (CWA 16-387), retenue par le Parc comme indicateur du plan de gestion, a été initiée en 2019. En 2020, le Parc a appuyé les ports volontaires de Port-Vendres, Saint-Cyprien, Canet-en-Roussillon, Sainte-Marie-la-Mer et Banyuls-sur-Mer dans la réalisation des études diagnostiques préalables à la certification. Au mois de mars 2021, le port de Sainte-Marie a été certifié « port propre ». Pour les autres ports, des travaux et/ou

aménagement sont nécessaires pour accéder à cette certification. C'est pourquoi le Parc a souhaité poursuivre l'aide auprès des gestionnaires des ports engagés dans la démarche en mobilisant un financement du Plan de Relance. Ainsi, en 2021, un peu plus de 132 000 euros ont été obtenus pour contribuer à la réalisation de différents travaux ou équipements. D'autre part, ce financement va permettre à deux autres ports (Argelès et Collioure) de rejoindre la démarche en élaborant leur étude diagnostique respective.

### ■ Projet 6 - Déploiement d'un suivi et d'une gestion des déchets produits par les activités de pêche et impactant ces activités

L'impact des déchets sur la pêche a été évalué au travers du suivi d'un chalutier. Le suivi des petits métiers a été abandonné en raison de la très faible quantité de déchets récoltés. Au cours des 4 campagnes, plus de 800 déchets ont été récoltés avec un maximum au printemps (avril). A partir de la surface chalutée à chaque campagne, on peut estimer la densité de déchets sur le fond à environ 90 déchets/ km<sup>2</sup>.

Dans le cadre du projet « RECUPNET », les enlèvements des filets perdus et autres déchets volumineux effectués en plongée sous-marine se sont poursuivis. 27 enlèvements ont été réalisés avec de nombreux déchets divers tels que des morceaux de plastiques (dont parties de bateaux), pneus, etc. A noter, depuis quelques années, l'augmentation du nombre de pôts à poulpe trouvés. 5 parties de lignes plus ou moins longues (jusqu'à 100m) ont été enlevées soit un total de 61 pots. Ces opérations portent ainsi le nombre total d'enlèvements depuis 2016, à plus d'une centaine d'objets ce qui a permis la restauration

d'une surface d'environ 3 700 m<sup>2</sup>, dont l'essentiel concerne les roches et le coralligène.

L'étude de faisabilité pour la mise en place d'une filière de valorisation des filets usagés, lancée fin 2020 dans le cadre du projet PESCOMED, s'est achevée à l'automne 2021. Elle a permis de montrer la faisabilité technique de la mise en place une telle filière. Sur le territoire du Parc, le gisement annuel estimé est de l'ordre de 2,8 tonnes environ. En parallèle, une étude similaire a été lancée par le CEPALMAR à l'échelle régionale. La filière, pour être économiquement viable, nécessite la mise en place de zones de « massification », permettant de regrouper les filets et de les traiter (désarmement du filet) avant l'expédition sur le lieu de recyclage (Bretagne). Désormais, l'opérateur privé qui souhaite s'engager dans cette filière finalise les aspects juridiques, techniques et économiques ainsi que la recherche de partenaires techniques et financiers.

### ■ Projet 7 - Evaluation de l'impact de la pollution portuaire sur le développement de juvéniles de poissons

Les ports, en tant que milieux abrités, sont des zones privilégiées pour le développement des juvéniles de certaines espèces de poissons. Des aménagements sont d'ailleurs réalisés pour favoriser leur implantation (habitats artificiels). Cependant, la qualité des eaux portuaires peut être variable et dépendante de la pollution issue des activités nautiques mais aussi des apports des bassins versants. L'impact de la présence de ces polluants sur les juvéniles et leur viabilité future reste méconnu. L'objectif de ce projet est de coupler plusieurs approches pour évaluer cet impact. Tout d'abord les contaminants chimiques (métaux lourds) seront suivis par la méthode d'échantillonneur passif séquentiel permettant un suivi sur plusieurs mois. L'arrivée et la colonisation de l'espace portuaire par les post-larves et leur transformation en

juvéniles sera suivie au travers de comptages.

Parallèlement, des mesures du taux d'hormone seront réalisées afin d'évaluer les conséquences éventuelles de la présence de ces potentiels perturbateurs endocriniens sur les juvéniles et leur capacité à intégrer ensuite les populations naturelles pour participer efficacement au renouvellement. En 2021, l'ensemble des acquisitions de terrain ont été réalisées que ce soit au niveau des contaminants chimiques que des suivis de l'installation des juvéniles dans le port de Port-Vendres. Il a été retenu 2 espèces de poissons le sar et le rouget qui ont des modes d'alimentation différents. Les résultats sont prévus courant de l'année 2022.



## Axe stratégique 4 : Accompagner le territoire sur les enjeux de gestion et de développement durable de l'espace littoral et marin

### ■ Projet 1 – « Ambition Littoral » : poursuite de la démarche au format « COVID-19 »

La démarche « Ambition Littoral », portée par le Parc depuis 2019, a, au travers d'un travail reconnu de qualité, suscité une prise de conscience à l'échelle régionale. Avec l'arrivée de la loi « Climat & Résilience », il convenait d'aborder la gouvernance à l'échelle régionale. Le Plan Littoral 21 (réunissant l'État et la Région Occitanie) devenant l'échelle adaptée à cette réflexion, un atelier dédié a été organisé en mars 2021 conjointement avec la démarche Ambition Littoral. La situation sanitaire a obligé à repenser le reste de la programmation de la démarche en 2021 et reporter les ateliers et animations prévues.

Le Parc a poursuivi le travail de communication auprès des participants (diffusion de lettres d'actualités) et l'ouverture d'un site dédié accueillant une version numérique du recueil des outils de sensibilisation aux risques côtiers (<https://www.ambition-littoral.fr/>).

Le Parc a également avancé sur la réalisation d'un outil immersif de visualisation 3D du risque de submersion du littoral qui pourra être présenté lors de l'atelier dédié puis mis à disposition des membres du conseil de gestion.

Le Parc a reçu la livraison de l'étude d'actualisation des connaissances sur l'érosion de la côte Vermeille entre 1942 et 2019 par imagerie satellite très haute résolution. En complément, afin de mieux percevoir la sensibilité

des usagers (habitants, professionnels ou touristes) du littoral aux risques côtiers (érosion et submersion), une enquête a été réalisée sur 2 communes du Parc : 198 personnes ont été interrogées sur la commune de Banyuls-sur-Mer et 192 personnes interrogées sur la commune de Leucate.



### ■ Projet 2 - Suivi du projet(s) d'éoliennes flottantes dans le Parc ou à l'échelle de la façade méditerranéenne

Le développement des éoliennes offshore se décompose en deux étapes distinctes : la ferme pilote qui entrera en service en 2023, pour laquelle un avis conforme du conseil de gestion a été rendu en 2018 et la future implantation de 2 fermes commerciales (250 MW chacune) dans le golfe du Lion, pour laquelle les discussions ont cours actuellement sur le choix de deux macro-zones.

L'année 2021 aura principalement été marquée par :

- le lancement du comité de suivi de la ferme pilote EFGL
- la concertation du public par la commission nationale du débat public (CNDP), pour laquelle le Parc s'est exprimé en tant qu'expert
- la finalisation du programme d'étude régional Migralion qui atteint un budget de 4 M€

– la préparation de « l'observatoire national de l'éolien en mer », pour lequel le Parc a contribué pour identifier les lacunes, les manques et les besoins de connaissances, via son implication dans la commission spécialisée de l'éolien en mer du conseil scientifique de la commission maritime de façade.

### ■ Projet 3 - Connaissance et sensibilisation des structures de loisirs du Parc

En 2021, le Parc a poursuivi les efforts initiés en 2020 afin d'affiner sa connaissance des usages et pratiques de loisirs sur le territoire. Pour cela, le Parc a réalisé 4 campagnes de suivis aériens, permettant de recenser toutes les activités observées dans une bande littorale de 8 km sur des journées de pic de fréquentation. Un travail de standardisation des données des différents suivis a été mené en complément, afin d'avoir une image plus fine des sites pratiqués et du nombre d'usagers des différentes activités sur le Parc.

En plus de l'acquisition de connaissances sur les activités de loisir, le Parc a fait le choix de poursuivre les efforts de 2020 en allant à la rencontre d'une quarantaine de structures de plaisances, motonautisme, transport de passagers et de sport de glisse. Ces rencontres, réalisées principalement avant la saison estivale, ont permis de faire un point sur la réglementation dans le Parc, mais surtout de consolider l'accompagnement du Parc vers des démarches plus durables. Pour cela, des affiches de sensibilisation ont été réalisées et distribuées aux

structures, ainsi que différents supports d'informations (QR codes, clefs usb, porte-clefs). Des conférences ont été proposées en partenariat avec plusieurs associations

de plaisanciers.



### ■ Projet 4 - Constitution d'éléments de doctrine sur l'éco-tourisme littoral et marin

En 2021, le Parc continue d'investir la question de la gestion durable du tourisme de nature, notamment à travers le réseau régional des parcs naturels. Dans ce cadre, le comité régional du tourisme a sélectionné un cabinet d'études pour travailler au positionnement stratégique de ce réseau des Parcs dans le cadre de la destination touristique « Occitanie ». Localement, des réflexions sur la valorisation des activités touristiques de nature sont déjà à l'oeuvre sur le territoire, notamment par l'Office de tourisme intercommunal Pyrénées Méditerranée.

Le Parc a intégré en 2020 la Commission Départementale des Espaces Sites et Itinéraires (CDESI), en charge de la pérennisation, de la sécurisation et de la qualification de l'offre des sports de nature via l'élaboration du Plan Départemental des Espaces Sites et Itinéraires (PDESI). Il a participé aux différents ateliers de définition des sites de pratiques en mer (plongée, randonnée subaquatique, sports de glisse) organisés en 2021.

Parallèlement, le Parc contribue à la réflexion de l'OFB sur les modalités de soutien aux acteurs économiques du territoire, notamment pour la valorisation de leurs activités et de leurs produits. Ces travaux inter-Parcs ont permis d'élaborer un socle commun de critères permettant la mise en place future de chartes « guides partenaires » ou « pêcheurs partenaires » dans les Parcs naturels marins. En 2021 le Parc a pris

l'attache des structures de stand-up paddle et de kayak afin d'échanger sur leurs besoins et les possibilités d'accompagnement du Parc, notamment via la mise en place d'une charte « guide partenaire » à l'horizon 2022.



### ■ Projet 5 - Animation du groupe de travail « pêches » du Parc

L'année 2021 a permis de réunir au printemps le groupe de travail pour se pencher sur deux chantiers conséquents.

Le premier abordé faisait suite à la délibération n° 2020-015 du conseil de gestion émettant un avis favorable à la réouverture des débats autour de la mise en place d'une dérogation à la pêche des oursins en scaphandre autonome, et mandatant le GT de s'emparer du sujet techniquement. Celui-ci a pu être traité collégialement après un travail préparatoire du Parc effectué en 3 temps et avec le soutien du CRPMEMO et des services de l'Etat : la réalisation des suivis oursins en plongée par l'équipe opération et le traitement des données sur la période 2013-2021 ; la réalisation d'enquêtes d'opportunité auprès des professionnels qui a permis de formuler des propositions de gestion de la pêcherie auprès du GT ; et enfin la sollicitation des services de contrôle en mer pour s'assurer de la « contrôlabilité » des dispositions proposées. Un retour d'expérience du projet MEDFISH a aussi permis de nourrir les réflexions du groupe et d'envisager des actions partenariales pêcheurs/Parc. Les échanges en séance ont permis de formuler une proposition au conseil de gestion, reprise par la délibération n°2021-008. Celle-ci prévoit donc pour une modification de l'exercice de la pêche professionnelle aux oursins pour une saison test, 2021-2022, incluant des modifications techniques (augmentation de la

taille minimale de capture, diminution du quota total et reventilation sur un nombre de sorties plus restreint ainsi qu'un partenariat entre les licenciés et le Parc

Le deuxième sujet abordé concerne l'opportunité de mise en place d'un régime déclaratif de la pêche de loisir et faisant suite à la demande de la FNPP en 2019. Au préalable et pour nourrir les échanges, le Parc a fait réaliser un stage 6 mois (projet 10) en 2021 sur le sujet permettant aux quatre fédérations de se saisir du sujet, et de formuler une proposition à soumettre au conseil de gestion : la mise en place d'une déclaration obligatoire de la pêche de loisir et volontaire des captures. Les modalités de mise en place seront à retravailler en 2022.

Pour assurer la continuité du travail en séance avec les membres, le Parc a pu tester dès l'ouverture de la saison de pêche à l'oursin le partenariat avec les pêcheurs professionnels : embarquements volontaires pour l'acquisition de données complémentaires, remise d'un carnet de captures pour établir des indicateurs de suivi de la pêcherie et en adapter sa gestion.

En parallèle, le Parc a également pu s'impliquer dans des démarches de façade visant à étudier la possibilité d'un outil déclaratif de la pêche de loisir (projet 10). Les résultats de ces initiatives seront à rediscuter en GT pêches.

### ■ Projet 6 - Suivi et analyse des données dédiés à la pêche professionnelle « petits métiers »

Le soutien du Parc et du WWF au travers du projet PESCOMED à ces analyses réalisées par le CEFREM a permis l'élaboration d'un rapport complet de plus de 100 pages présentant un nouvel état des lieux sur les activités de pêche côtière aux petits métiers pour la période 2019-2020 et sur l'évolution de celles-ci depuis plus d'une décennie. Les conclusions mettent en avant des inquiétudes sur certaines ressources halieutiques et

le besoin de continuer à suivre les activités pour pouvoir gérer durablement les pêcheries en mettant à disposition ces informations et en impliquant les professionnels. Les résultats ont été présentés aux pêcheurs par les scientifiques et le Parc au cours de 3 ateliers dans les prud'homies, et en présence du CRPMEMO. Cela a permis de dégager des pistes intéressantes de travail entre pêcheurs-scientifiques et le Parc.

### ■ Projet 7 : Crabe bleu, de la détection à la gestion

Impliqué jusqu'à présent dans la détection précoce, la communication, et la mobilisation des acteurs autour de l'arrivée de cette nouvelle espèce et des enjeux associés, le Parc en 2021 n'a pas reproduit ses tests de consolidation des engins de pêche adaptés, le relai ayant été pris par le CRPMEMO et les prud'homies concernées avec le soutien d'un projet FEAMP. L'année 2021 a été marquée par une très forte prolifération de l'espèce à Canet (20 000 individus fin août) qui a conduit à l'arrêt de la pêche à l'anguille et à des signalements de capture par les professionnels en mer en début d'année (février/mars falaise de Leucate), et à l'automne (octobre - côte Vermeille).

Le Parc a suivi les travaux du plan d'action régional crabe bleu piloté par la DREAL. Le Parc est resté à l'écoute et a facilité le dimensionnement d'un projet de recherche régional permettant d'associer les pêcheurs et de soutenir leur effort de prélèvement sur Canet.

## ■ Projet 8 : Valdora SL – Valorisation des dorades de l'étang de Salses Leucate et

### accompagnement du changement de pratique sur les graus

Lancé en 2020 dans le cadre du retrait définitif des barrages prévu par l'Etat sur les graus afin de rétablir la continuité écologique et de mettre un terme au braconnage en 2020, le Parc est partenaire de ce projet financé par l'Etat et piloté par le Cépralmar. Ce projet s'inscrit dans un processus de transition afin de permettre aux professionnels d'adapter leur activité de pêche notamment via une meilleure valorisation de leur capture. A l'image de ce qui a été testé sur la lagune de Thau, la conservation en enclos des dorades est une bonne alternative pour étaler la période de commercialisation et éviter l'effondrement de son cours en mettant trop de prises sur le marché au

même moment. Ce dispositif est à tester et à évaluer techniquement et économiquement par le biais de ce programme.

Si l'expérimentation n'a pas pu se réaliser comme prévu en 2020 pour cause de COVID, l'année 2021 n'a pas non plus permis son essai malgré un dispositif miniaturisé disponible mais une trop faible capture de poissons « sains » (pêchés avec des capétchades et donc non blessés). A signaler que la profession a obtenu, à titre dérogatoire dans cette période sanitaire critique, à ce que les portes soient posées à nouveau, ce qui n'a malheureusement été opéré qu'à mi-dévalaison.

## ■ Projet 9 : Exploration de solutions multi-enjeux autour de la signalisation des engins de pêche

Différents enjeux existent actuellement sur la signalisation des engins de pêche : enjeux sécuritaires pour la navigation et vis-à-vis des activités de plongée, enjeux économiques pour les pêcheurs par la perte ou la dégradation de leur matériel de pêche, enjeux autour des risques de pollution plastique et enfin enjeux de préservation de la ressource vis-à-vis d'activité de braconnage éventuel. Le Parc s'est donné l'opportunité en 2021 par l'intermédiaire d'un stage 6 mois de dresser un état des lieux de la signalisation et des problèmes associés entre les différents usagers. Des enquêtes ont été réalisées auprès des pêcheurs, usagers et services de l'Etat. Un retour d'expérience dans les autres Parcs et AMP de Méditerranée a permis d'identifier des actions qu'une AMP peut porter sur ce domaine.

Le diagnostic fait état d'une zone prioritaire au nord du Parc lié à un défaut de signalisation (prévalence d'utilisation de bidons), sur la bande de Torreilles à Leucate, expliqué par l'utilisation de pots/nasses à poulpe. Il a aussi permis de pointer un plus fort taux de perte des signaux associé à cette pêcherie, du fait des pratiques de pêche associées (engin calé plus

longtemps et subissant plus les intempéries à une période particulièrement agitée). Ces enquêtes ont aussi souligné des conflits croisés entre professionnels pêcheurs et plaisanciers en majorité, liés d'une part à la dégradation d'engins de pêche, et aussi à un plan d'eau peu lisible le rendant moins sécuritaire à la navigation.

Les acteurs ont validé l'intérêt de pouvoir distinguer les pots/nasses des filets et de pouvoir homogénéiser les pratiques sur le territoire. Par ailleurs, il ressort aussi un besoin global d'information sur les dispositions réglementaires auxquelles chaque catégorie d'usagers est tenue, mais aussi de pouvoir diffuser des bonnes pratiques de cohabitation. Si le Parc pourrait répondre aux besoins exprimés par les professionnels sur des équipements à la marge (fanion plus durable, plaque d'immatriculation), il ne sera pas envisageable pour une structure publique de financer des dispositifs réglementaires sans pouvoir justifier d'une plus-value (environnementale ou pour le suivi de l'activité) pour laquelle la R&D n'a pas encore mis en évidence une alternative adaptée.

## ■ Projet 10 - Gestion partagée de la petite pêche, projet PescoMed WWF France / Parc

L'appui à la petite pêche côtière, au travers du projet PESCOMED, aura été rythmée en 2021 par la réalisation de deux études ayant mobilisé chacune une trentaine de pêcheurs petits métiers et plus d'une cinquantaine d'acteurs en lien avec le recyclage des filets de pêche et la commercialisation et valorisation des produits de la mer. Ces deux études ont mobilisé des fonds importants, plus de 70 000€ au total. Dans la première, la qualité du travail effectué par les prestataires Fil&Fab et Click-Dive et leur ambition de développer une filière de collecte et de valorisation des filets de pêche usagés devrait permettre un démarrage de l'activité en 2022. La deuxième, étude réalisée par le consultant Triesse Gressard, a rencontré plus de difficultés d'appropriation de la part des pêcheurs et a identifié l'existence de faiblesses intrinsèques à la filière de commercialisation des produits de la pêche. Les efforts déployés ont toutefois permis l'émergence de projets en accord avec les conclusions de l'étude et des acteurs. Le Parc a ainsi apporté son soutien à des projets portés par des partenaires locaux : l'Office de Tourisme Intercommunal pour la réalisation de portraits de pêcheurs disponibles en ligne (<https://parc-marin-golfe-lion.fr/editorial/portraits-et-temoignages>) d'une part ; l'association des ports de caractère pour le déploiement de marchés de caractère mettant à l'honneur les produits de la petite pêche par des chefs de l'association des Toques Blanches du Roussillon. Le Parc a apporté un soutien sur la communication pour ces deux projets avec la réalisation de bannières, communiqués de presse, posts facebook...

Un second projet porté par le Parc a émergé et concerne la valorisation des espèces méconnues des consommateurs, avec la réalisation de 15 fiches espèces disponibles en ligne également (<https://parc-marin-golfe-lion.fr/editorial/peche-professionnelle>). L'année s'est terminée avec l'émergence d'actions venant consolider la démarche de valorisation des circuits courts initiée pendant le 1er confinement comme souligné dans l'étude réalisée par Triesse Gressard. Un dépliant communiquant avec un QR code renvoyant vers la cartographie en ligne élaborée par le Parc des points de vente en circuits courts sera effectif très bientôt ! D'autres actions ont pu être engagées grâce à la collaboration étroite avec le WWF-France sur le projet PESCOMED, en mobilisant des bénévoles de l'ONG afin de faire émerger des circuits courts supplémentaires entre pêcheurs, restaurateurs et magasins intéressés mais aussi pour la réalisation d'affiches graphiques sur le sujet.

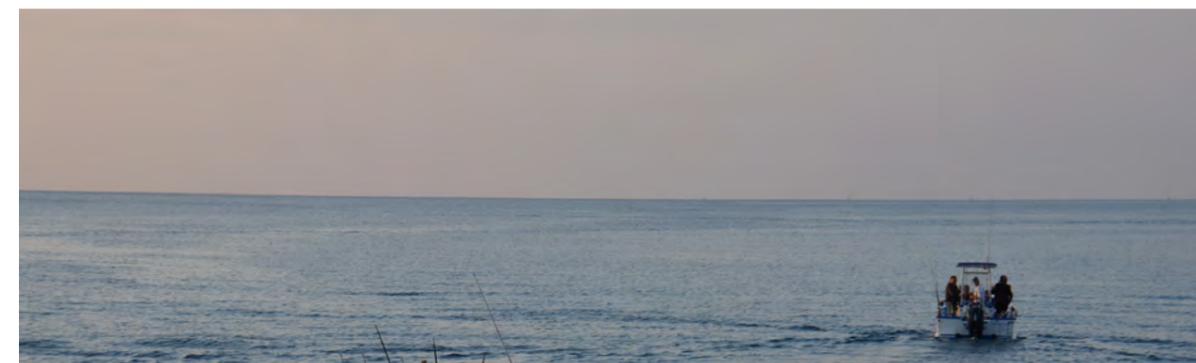
Toutes ces actions ont pu être mises en place grâce au soutien financier du FEAMP (Fond Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche), de la région Occitanie et grâce à la collaboration du Comité Régional des Pêches et des Elevages Marins Occitanie et des GALPA 66 et 11.

Cette année a également permis de renforcer les liens avec les représentants des professionnels par l'émergence d'un plan d'action commun et de réunions mensuelles entre le Parc et le CRPMEMO entrepris dès le début d'année.

## ■ Projet 11 : Lancement et accompagnement de la nouvelle charte des concours de pêche de loisir

La nouvelle édition 2020 de la charte des concours de pêche a été votée en conseil de gestion et porte une ambition nouvelle pour améliorer les pratiques lors de ces manifestations. L'année 2021 a été l'occasion d'officialiser cet engagement par la signature des fédérations pour leurs clubs - FFPS, FNPSA, FFPM et FNPP

- et présidée pour le Parc par Monsieur Didier Codorniou (1er vice-président) et Monsieur Marc Médina (2nd vice-président). Cet événement a permis de partager un moment de convivialité avec les présidents des clubs du territoire et de souligner l'importance d'animer la démarche au niveau local en 2022.



## ■ Projet 12 : Pêche de loisir hors concours - sensibilisation des pratiquants et étude de pistes de gestion

Soulevé en GT pêches en 2019, un stage a été réalisé pour établir un tour d'horizon des initiatives méditerranéennes des outils déclaratifs opérationnels, et pour préciser le contexte européen et national sur le sujet. Ce stage a été articulé avec les travaux de la DIRM Méditerranée dans le cadre des actions inscrites au DSF sur ce sujet. Cette étude a apporté des éléments (plus-values et contraintes, conditions de mise en place, temps humains et coûts, mesure d'encadrement...) pour animer un atelier du GT pêches en juin proposant au conseil de gestion de se positionner sur une déclaration obligatoire des pêcheurs de loisir, et volontaire de leurs captures. A la suite de l'accord donné de travailler sur ce principe de gestion, le Parc s'est investi en novembre 2021 sur le projet « Catchmachine » porté par l'IFREMER au cours d'un Ocean Hackathon à Sète. Ce challenge international autour de la valorisation des données du milieu marin a été l'occasion de rassembler des acteurs méditerranéens et de préfigurer un outil pour permettre la déclaration des pêcheurs.

Si la connaissance des données de pêche lors des concours peut être facilement capitalisée par le biais des clubs, l'acquisition de connaissances pour les pratiquants non fédérés est elle beaucoup plus compliquée. Un régime déclaratif pourra permettre de collecter certaines de ces données. Pour une analyse et une compréhension plus poussée de l'activité, le Parc a eu le plaisir de pouvoir assister à la soutenance de la thèse d'Eleonore Cambra, doctorante à l'Université de Perpignan Via-Domitia. Ces travaux de recherche ont porté sur l'activité de la pêche de loisir sur la côte sableuse basés sur un important travail de collecte de données. L'approche adoptée est écologique (captures, réseaux tropiques...) et sociologique (profils des

pratiquants et stratégie de pêche, fréquentation et dynamique ...). Dans les avancées marquantes : une première estimation de la population de pêcheurs sur ce secteur (près de 16 000 en embarqué sur une année, et 8 000 au bord), la caractérisation de leur profil et captures, la consolidation d'un indicateur pour le suivi de l'activité et des ressources capturées, le questionnement de la pertinence de mesures de gestion compte tenu du contexte socio-écologique local. L'ensemble des résultats viendra alimenter les fédérations et le Parc pour guider la gestion vers des mesures adaptées et motivées d'encadrement de l'activité.



Parallèlement, le kit du pêcheur responsable à destination des pêcheurs de loisir (guide PVC, réglette et flyer) a été révisé et réédité à 2 000 exemplaires pour alimenter la campagne de sensibilisation estivale menée par LABELBEU sur le territoire du Parc. Celle-ci sera a été renforcée au niveau d'autres points relais sur le territoire.

## ■ Projet 13 - Les récifs artificiels : de la connectivité des populations à un réseau de gestion et d'information

Le Parc est impliqué dans le comité de pilotage du projet « Icône » (Impacts actuels et potentiels de la CONnectivité Écologique ajoutée par les récifs artificiels sur la biodiversité fixée de substrats durs du Golfe du Lion). Il est axé sur un contrat de recherche et développement (R&D) relatif à l'analyse de la connectivité écologique offerte par les récifs artificiels en faveur de la biodiversité fixée. Il vise à évaluer l'efficacité de l'augmentation de la surface de l'habitat substrat dur pour la biodiversité fixée via deux questions :

- la connectivité de l'habitat naturel vers les récifs artificiels permet-elle une colonisation efficace des récifs artificiels ?

- la connectivité des récifs artificiels vers l'habitat naturel augmente-t-elle la persistance régionale par l'ajout de populations relais ou ne sont-elles que des puits ?

Le projet s'est terminé en décembre 2021 et les résultats seront transmis pour valorisation au Parc et aux différents partenaires au premier trimestre 2022.

Le Parc suit par ailleurs sur le même sujet les projets de R&D portés par Ecocéan et le CEFREM (Deltamar, ConnexSTER) ainsi que celui baptisé SAUVAGE (immersion de treillis « paysagés » et colonisé par le procédé Géocorail) financé par la Fondation de France.

## ■ Projet 14 - Déploiement des aires marines éducatives

Au sein du Parc, la première Aire Marine Educative (AME) a vu le jour sur la commune d'Argelès-sur-Mer en 2017 mais a été abandonnée depuis. Par la suite, le parc a accompagné la création de trois AME sur les communes de Port-Vendres, Canet-en-Roussillon et Torreilles, avec comme référents techniques les associations LabelBleu et Nostra Mar.

En 2020, le Parc a participé à la mise en place du réseau de pilotage régional des Aires Educatives, le GRAE, dont il est devenu membre. Les premières implications du Parc dans ce nouveau dispositif ont été notamment l'instruction des dossiers de labellisation des aires éducatives de la région au printemps et des candidatures à l'appel à projets exceptionnel « aires éducatives » de l'OFB en octobre.

Sur son territoire, le Parc s'est investi dans la création d'une nouvelle AME à Cerbère, avec comme référent technique l'association Esprit nature et Liberté. Elle concerne une classe primaire unique du CE à CM2, ce qui constitue un challenge pédagogique particulier. La mise en place d'une AME expérimentale de niveau collège a été étudiée en concertation avec le collège de

Canet et la commune, permettant notamment d'assurer une continuité pédagogique avec l'AME existante menée par l'école primaire P. et M. Curie. Ce projet a été reporté ultérieurement, du fait d'un changement au sein de l'équipe pédagogique lors de la rentrée scolaire 2021/22.

Par ailleurs, le parc a accompagné la mobilisation des soutiens financiers nécessaires à la pérennisation des AME existantes. Dans ce cadre, l'AME de Port-Vendres a bénéficié d'un soutien financier dans le cadre de l'appel à projets du Parc, les AME de Canet et Torreilles de l'appel à projets exceptionnel de l'OFB, et celles de Torreilles et Cerbère du Prix Emergence du Parlement de la Mer.

Enfin, le Parc intervient régulièrement dans les AME de son territoire, que ce soit en animation en classe ou lors des sorties de terrain : conseils des enfants de la mer avec les acteurs locaux concernés, découverte du milieu marin, du territoire et du fonctionnement du parc, nettoyage de la baie de Cerbère en partenariat avec la commune, etc.

## ■ Projet 15 - Organisation d'un appel à projets

Pour 2021, les thématiques retenus par le conseil de gestion pour le sixième appel à projets étaient au nombre de 4 et concernaient :

- le développement durable des activités maritimes : cette thématique a fait l'objet d'un financement spécifique du plan de relance
- les actions de sensibilisation, d'éducation à l'environnement maritime à destination des jeunes
- la restauration et la mise en valeur du patrimoine matériels ou immatériels d'intérêts culturels

- les inventaires naturalistes, acquisition de données sur des enjeux de biodiversité littorale et marine

Comme maintenant deux ans, l'appel à projet du Parc est lancé en synergie avec la Région Occitanie - Pyrénées-Méditerranée et le Conseil départemental des Pyrénées-Orientales.

En 2021, 49 dossiers ont été instruits, soit presque le double de l'année précédente, pour un montant de projet de 2 820 000 € et un montant de subvention demandé de près de 898 000€. Au final, le conseil de gestion du Parc a retenu 23 projets pour un montant total alloué de 195 105,10 €.

## ■ Projet 16 - Déploiement et relais d'actions de sensibilisation à destination des acteurs de la mer

En 2021, dû à la situation sanitaire, de nombreux événements grand public ont été annulés. Le Parc a cependant participé à quelques manifestations dont Pignon sur Mer, le SwimRun, le bicentenaire de l'Observatoire Océanologique de Banyuls sur Mer et le Mondial du vent.

Sur le site internet du Parc, des actualités ont été régulièrement ajoutées ainsi que des portraits d'acteurs de la mer

La publication de posts Facebook s'est poursuivie. Au 7 mars 2022, le Parc compte 4 816 abonnés soit environ 1000 de plus qu'il y a un an.

## ■ Projet 17 - Equipement des aquariums

Le Parc a travaillé à la mise en place d'un marché public concernant l'équipement du Biodiversarium et d'Oniria. Ce dernier comprend un volet audiovisuel et un volet

scénographique. Ce marché sera publié début 2022 pour une installation prévue au printemps 2023.

## ■ Projet 18 - Valorisation des connaissances relatives au canyon Lacaze-Duthiers dans le cadre d'une exposition d'envergure nationale

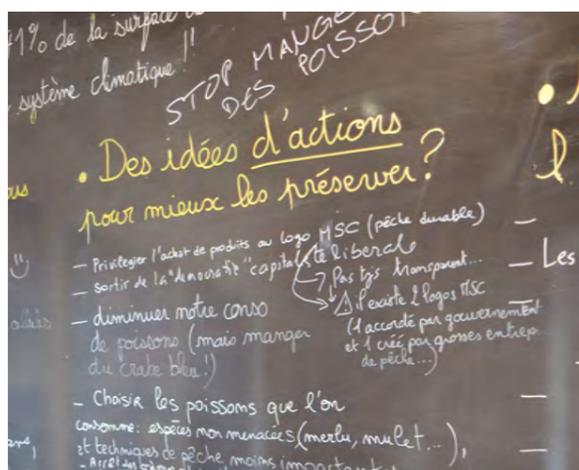
L'exposition itinérante Plongée au coeur des canyons a été accueillie au château de Collioure durant 4 mois (juin à octobre). Trois animateurs se sont relayés afin d'assurer une animation permanente sur le site. Plusieurs outils ont été développés en parallèle de cette exposition : une affiche, des podcasts, une lettre d'information. Tous ces outils sont disponibles sur le site web du Parc naturel marin.

## ■ Projet 19 - Contribution à la mise en œuvre de la planification spatiale maritime en Méditerranée (projet européen MSPMED)

Dans le cadre de l'étude de cas « Golfe du Lion » du projet MSPMED (Planification Spatiale Maritime de la Mer Méditerranée, 2020-2022), l'équipe projet - OFB/PNMGL et l'Institut Espagnol d'Océanographie, en collaboration avec France Energies Marines - a conduit 18 ateliers d'experts scientifiques français et espagnols (51 experts participants). Ces ateliers rassemblant associations, chercheurs.s.e.s et gestionnaires, ont permis de nourrir une synthèse des connaissances au regard des cétacés, tortues marines et oiseaux marins dans l'aire d'étude. Complétée d'une recherche bibliographique approfondie, la synthèse des connaissances obtenue (livrée fin janvier 2022 – publiée sur le site du projet [www.mspmed.eu](http://www.mspmed.eu)) répertorie :

- Les données existantes à l'échelle du Golfe du Lion au regard des cétacés, des tortues marines, des oiseaux marins et des habitats des canyons, ainsi que leurs caractéristiques (protocole d'acquisition, échelles spatiales et temporelles) ;
- Les lacunes de connaissances identifiées par les experts sollicités ainsi que les perspectives pour les combler ;
- Les chaînes « données <-> méthodes <-> résultats » qui permettent la mobilisation des connaissances, notamment dans le cadre des évaluations (e.g. DCSMM) ou de la planification spatiale maritime.

En parallèle de ces travaux, les ateliers d'experts ont permis la mise en œuvre prospective d'une méthode de caractérisation des interactions entre les écosystèmes du Golfe du Lion et les activités liées au développement



de l'éolien en mer. Les échanges transfrontaliers ont facilité le partage de différentes expertises et l'émission de recommandations pour le suivi des effets potentiels de l'éolien flottant sur les différentes composantes écologiques étudiées (i.e. cétacés, tortues marines, oiseaux marins, habitats benthiques, communautés planctoniques, poissons et céphalopodes). Les interactions potentielles éolien/écosystème ont été décrites selon un effort exhaustif et prospectif, encourageant ainsi la poursuite des travaux au-delà du projet MSPMED, à la lumière des résultats obtenus lors des suivis des fermes pilotes à venir dans le Golfe du Lion.

Dans le cadre du projet MSPMED, une étude de synthèse des connaissances au regard des enjeux écologiques des substrats meubles du Golfe du Lion a également été initiée. Pour ce faire, Anne-Sophie Fanget, chargée de mission en appui à la planification de l'espace maritime a été recrutée début octobre. Son recrutement a permis d'initier une recherche bibliographique approfondie et une série d'entretiens avec les services de l'Etat et les gestionnaires pilotant des politiques publiques en lien avec les substrats meubles. Ce travail, qui va se poursuivre jusqu'à fin octobre 2022, doit notamment permettre d'offrir une vision globale et mise à jour des connaissances, des acteurs institutionnels et scientifiques, des programmes d'acquisition de connaissances ou de traitements de données en cours ou à venir sur les habitats des substrats meubles dans la partie française du Golfe du Lion.

## ■ Projet 20 - Élaboration de propositions d'actions dans le cadre d'appels à projets régionaux, nationaux et européens

Le Parc a été sollicité par divers organismes pour la mise en place de partenariats de projets. En fonction des sujets et en accord avec les objectifs du plan de gestion, le Parc s'est positionné sur deux projets prioritaires de recherche « Océans et Climat ». Le premier porte sur un observatoire augmenté des socio-écosystèmes côtiers (Futur-Obs) et le second a pour objectif d'observer et anticiper l'évolution des zones côtières françaises sous influence des fleuves au 21ème siècle. Ces deux projets

sont en cours d'instruction. Ils impliquent de nombreux organismes de recherche et d'autres parcs marins qui seront pris comme territoires d'expérimentation. Le Parc a aussi été sollicité dans le cadre de l'AAP Biodiv'Oc pour le projet MAROBS porté par différents organismes de recherche (OOB, Criobe, Marbec, etc.) qui avait pour objectif d'évaluer les effets du changement climatique sur le plancton. Malheureusement ce projet n'a pas été retenu.

## ■ Projet 21 - Test et validation des protocoles de suivi environnemental par satellite et de finalisation des indicateurs

Dans le cadre du suivi du bon état (écologique et géomorphologique) du littoral du Parc, un set d'indicateurs a été identifié dans le plan de gestion. L'outil satellitaire offre la possibilité d'en suivre un certain nombre avec une rythmicité et une échelle spatiale importante pour un coût plus supportable que les outils et méthodes traditionnels : trait de côte, impact d'une tempête exceptionnelle sur l'érosion de la plage et de la dune, ouverture de brèches, dépôt de bois flottés sur la plage suite à des fortes crues (épisodes cévenols), évolution de la végétation dunaire et de son recouvrement, panaches de turbidité et phytoplancton

en mer, travaux de rechargement et d'ingénierie sur les plages et en mer. Toutefois, certains de ces résultats sont encore à parfaire ou à confirmer. En 2021 le Parc s'est concentré sur la rédaction d'un cahier des charges qui permettra de sélectionner un partenaire pour assurer ce suivi et ainsi renseigner les indicateurs durant les 3 prochaines années. En parallèle, le Parc s'est attaché les services d'un bureau d'étude spécialisé pour mettre à disposition une plateforme de visualisation en ligne des images satellites et indicateurs associés (les données de l'étude de faisabilité SENVISAT, ainsi que les résultats à venir).



## ■ Projet 22 - Evolution morphologique et biologique de plages naturelles

La laisse de mer est très importante pour l'écosystème et la biodiversité des plages. L'écosystème dunaire du Languedoc- Roussillon présente une richesse patrimoniale importante. Il s'étend du haut de plage jusqu'à l'arrière-dune, avec pour chaque compartiment des espèces végétales qui se succèdent. L'ensemble de ce système végétalisé piège le sable et sert de rempart contre l'érosion ainsi que la submersion marine lors de tempêtes. La présence de bois flotté déposé par la houle participe à la lutte contre l'érosion des plages tout autant que la laisse de mer, en favorisant le stockage et le maintien du sable sur les plages. La laisse de mer, qui est une accumulation de débris d'origine naturelle et anthropique déposée par les vagues sur la plage à un rôle éco-morphologique important : elle sert d'apport

en nourriture et lieu de nidification notamment pour de nombreux oiseaux, permet de fixer le sable et de maintenir les premiers stades de dunes embryonnaires, et ainsi de former la base du système dunaire. L'année 2021 aura permis de se rendre compte de la complexité de ce sujet et des attentes sociétales et scientifiques autour de ce sujet. Le Parc, en partenariat avec le CEFREM, a défini les contours d'un partenariat pour co-encadrer un stage de Master 2 (premier semestre 2022), préquelle de l'étude pour suivre l'évolution morphologique et la colonisation faunistique et floristique d'une zone de plage protégée de tout prélèvement (sable, laisse de mer ou de bois flotté) (Réserve Naturelle du Mas Larrieu), par comparaison avec une zone non préservée.

## ■ Projet 23 - Recensement des pratiques de nettoyage de plages du Parc

Les plages sont le réceptacle des bassins versants. Ainsi, il est fréquent d'y retrouver des déchets anthropiques apportés par la mer et / ou laissés par le public fréquentant les lieux, particulièrement l'été. Or, l'écosystème dunaire du Languedoc-Roussillon présente une richesse patrimoniale importante et fragile avec :

- la présence de plantes qui piègent le sable et servent de rempart contre l'érosion et la submersion marine lors de tempêtes,

- la laisse de mer qui sert d'apport en nourriture et lieu de nidification notamment pour de nombreux oiseaux.

Les communes pratiquent le nettoyage des plages en période estivale afin de préparer les plages à l'accueil du public. Suivant le type de nettoyage utilisé, les impacts sur les écosystèmes sont plus ou moins importants.

Le Parc a fait réaliser en 2021 une étude de recensement des pratiques de nettoyage des plages de son territoire (actualisation d'une étude de 2010). Cette étude, permet également de connaître l'évolution des pratiques de nettoyage depuis 10 ans, mais aussi la perception auprès des gestionnaires et du public de l'importance d'un entretien raisonné.



## Annexe 1. Bilan des subventions versées par le Parc en 2019

Intitulé du projet	Structure	Budget total du projet	Montant de la subvention engagée
Pose d'alternative à l'antifouling et cuve de récupération des eaux noires	Compagnie maritime roussillon croisières - SARL Côte radieuse	53 433,18 €	15 804,67 €
Pose d'alternative à l'antifouling et cuve de récupération des eaux noires	CTM Croisières	23 312,84 €	12 158,67 €
Motorisation d'un bateau support de plongée	Aquatile plongée	10 840,14 €	7 226,76 €
Station de gonflage solaire de bouteilles de plongée	Le paradis des bulles	57 000,00 €	8 000,00 €
Sensibilisation à la protection de la biodiversité de l'anse de L'Espeluga (Port-Vendres)	Bioranell	6 230,00 €	4 984,00 €
Un regard vers la mer : des témoins sensibles	Collège Pierre Mendès France	13 350,00 €	10 680,00 €
Aire Marine Educative de Port-Vendres	Coopérative scolaire de Port-Vendres	15 286,00 €	5 486,00 €
Le Parc naturel marin du golfe du Lion à vol d'oiseaux	Groupe Ornithologique du Roussillon	11 600,00 €	9 280,00 €
Plages écosolidaires	Labelbleu	18 200,00 €	8 000,00 €
Mission littoral	Les PEP 66	3 900,00 €	3 120,00 €
Tom et Léo, aventures sur la côte Vermeille	Office de tourisme intercommunal Pyrénées Méditerranée	13 322,40 €	5 323,00 €
Acquisition d'appareil photo pour la sensibilisation des élèves de la section plongée du Lycée Christian Bourquin	Aigua Manyac	9 023,00 €	4 172,00 €
Restauration de la goelette Miguel Caldentey (barre à roue et accastillages)	SIVU Miguel Caldentey	8 289,91 €	6 632,00 €
Réhabilitation du llagut "Flor de Bonança" pour la promotion de la voile catalane	Associatio Bonança	35 372,06 €	7 074,00 €
Réhabilitation de la barque catalane "Lucien Eugnie"	Commune de Le Barcarès	43 800,00 €	15 520,00 €
Film documentaire "Louis Boutan et l'invention de la photographie sous-marine à Banyuls / Mer"	Subcam-Archéologie	19 950,00 €	12 000,00 €
Aménagement d'un espace de sensibilisation du public	Association els amics del pailebot Miguel Caldentey	5 430,00 €	3 584,00 €
Construction de la réplique de la barque "Lacaze Duthiers"	Association les Ami.e.s du Lacaze Duthiers	28 000,00 €	4 000,00 €
Restauration de la barque "Salicorne"	Association Vieux Gréements de Canet en Roussillon	7 850,00 €	2 000,00 €
«Vus du rocher» : suivi naturaliste des espèces de l'anse de Paulilles»	Les Ami-e-s des POsidonies	2 115,00 €	1 485,00 €
Programme Biodivcor : étude de la biodiversité benthique associée au fonds coralligène de la Réserve naturelle marine de Cerbère Banyuls	IFREMER	22 000,00 €	12 000,00 €
Etat des lieux complet des élasmodontes du Parc naturel marin du golfe du Lion à partir de sciences participatives	Ailerons	24 575,00 €	6 575,00 €
Projet BADG : Base de Données sur la faune benthique de substrat meuble du golfe du Lion	CREOCEAN	56 700,00 €	30 000,00 €

Annexe 2 : Composition du conseil de gestion au 04/01/2022 - (cf. arrêté préfectoral conjoint n°366/2021 du 4 janvier 2022 portant désignation des membres du conseil de gestion du Parc naturel marin du golfe du Lion).

Collège de l'Etat				
DIRM	DREAL	DRAC	DDTM	Commandant de zone maritime

Collège des collectivités territoriales		
Organisme	Titulaire	Suppléant
CR Occitanie	Mme Agnes LANGEVINE	M. Christophe MANAS
CD66	Mme Hermeline MALHERBE	M. Nicolas GARCIA
CD11	M. Francis MORLON	M. Didier ALDEBERT
Communauté Urbaine PMM	M. Marc MEDINA	M. Robert VILA
CC Albères C V Illibéris	Mme Huguette PONS	M. Aimé ALBERTY
CC Sud Roussillon	Mme Nathalie PINEAU	M. Jacques FIGUERAS
Leucate	Mme Marie BRETON	M. Lucas JAULENT
Barcarès	M. Alain FERRAND	Mme Marie-Laure GUIRADO
Toreilles	Mme Cécile MARGAIL	Mme Virginie PORTEILS
Ste Marie la Mer	M. Edmond JORDA	Mme Sandrine LOZANO
Canet en Roussillon	M. Stéphane LODA	M. Jean-Marie PORTES
St Cyprien	M. Thierry DEL POSO	Mme Katia ROMAGOSA
Elne	Mme Annie PEZIN	Mme Sylvaine CANDILLE
Argelès-sur-Mer	M. Antoine PARRA	Mme Valérie PICOT
Collioure	M. Jean-Pierre GILLERY	M. Joël BOUSCARRA
Port-Vendres	M. Grégory MARTY	M. Gabriel FERNANDEZ
Banyuls sur Mer	M. Jean-Michel SOLE	M. Guy VINOT
Cerbère	M. Christian GRAU	M. Jérôme CANOVAS

Collège des gestionnaires d'espace naturels protégés		
Organisme	Titulaire	Suppléant
Repr. Gestion. RNMCB	Mme Martine ROLLAND	Mme Madeleine GARCIA VIDAL
Synd. mixte de gestion du PN-R-Narbonnaise	M. Didier CODORNIUO	M. Benjamin ASSIE

Collège des professionnels		
Organisme	Titulaire	Suppléant
CRPMEM Occitanie	Représentant	
CIDPMEM 66/11	Représentant	
Prud'homie de Leucate	M. Erwan BERTON	M. Loïc DAVID
Prud'homie de Saint-Laurent-de-la Salanque, Le Barcarès	M. Marc ALBERNY	M. Stéphane ROSES
Prud'homie de Collioure-St Cyprien	M. Manuel MARTINEZ	M. Lilian MARTINEZ
SRConchy	M. Patrice LAFONT	M. Denis REGLER
Chambre d'Agri. du Roussillon	M. Laurent BARREDA	M. Brice CASSAGNES
CCI - Perpignan/66	M. Jean-Pierre NAVARRO	M. Bernard FOURCADE
ADT 66	Mme Aude VIVES	M. Remy VERNIER
SNEPL	M. François POCH	M. Damien BRASSART
GS3PO	M. Thierry BOUTHORS	M. Alain MAYER
Asso. des Armateurs privés fr	M. Guilhem HUBERT	M. Patrick HUBERT
UVPO	M. Serge PALLARES	M. Marc BERNADI
PRO-QUA-PORT		

Collège des usagers		
Organisme	Titulaire	Suppléant
FNPPSF	M. Jean-Claude HODEAU	M. Jean MITSIALIS
FFPM	M. Jean-Marie PEREZ	M. Roger DURCA
FFESSM	M. Pierre DUNAC	M. Frédéric GIRARD
Comité rég. FFV	M. Jacques DOUAY	M. Vincent GHORIS
FNPSA	M. Jean-Marie RAY	M. Florent GERAUD
Comité rég. FF motonautique	M. Thierry RIGHETTO	M. Jean-Marie LHOMME
GA.PA.MAR	M. Michel ROHEE	M. Jacques ROCHER

Collège des personnalités qualifiées	
Organisme	Titulaire
OOB	M. Yves DESDEVISES
IFREMER Station Sète	Mme Maria RUYSEN
CEPRALMAR	M. Loïc LINARES
UPVD	M. Philippe LENFANT
	M. Hervé BLANCHARD
Conservatoire du littoral	M. Cédric BOHUN
Pays Pyrénées-Méditerranée	Mme Nathalie REGOND PLANAS
Intuitu personæ - Préfet des PO	M. Gilles BŒUF
	Mme Catherine PIANTE
Intuitu personæ - Préfet de l'Aude	M. Alain BARSELO

36

Collège des associations de protection de l'environnement		
Organisme	Titulaire	Suppléant
ASAME	Mme. Raymonde LECOMTE	M. Jean-Marie MARCASSIN
Com. de cons. de la nature PO	Mme. Aline FIALA	M. Pascal ROMANS
GOR	M. Joseph HIARD	Mme Roselyne BUSCAIL
Asso. Charles Flahault	M. Bruno VOLAND	M. Jean-Marc LEWIN

37

Commissaires du Gouvernement
Préfet des Pyrénées-Orientales
Préfet maritime de la Méditerranée

### Annexe 3. Organigramme complet



### Annexe 4. Liste détaillée des avis rendus en 2019

Intitulé du projet	Type d'activité	Pétitionnaire	Date de l'avis	Nature de l'avis	Entité	Sens de l'avis	Prescriptions / réserves	Prise en compte de l'avis
AOT démantèlement ancienne canalisation Collioure	Ouvrages sous-marins	Communauté de communes ACVI	01/02/2021	Avis technique	Directeur	Favorable	Oui	AP n° DDTM/
Installation de 18 casiers sur les R.A. de Leucate-Barcarès	Génie écologique	ECOCEAN	04/02/2021	Avis technique	Directeur	Favorable	Oui	AP n° DDTM/
AOT modification ZMEL Anse de Peyrefite	Mouillages	Département des Pyrénées-Orientales	02/03/2021	Avis simple	Conseil de gestion	Favorable	Oui	
AOT port de Saint Cyprien	Aménagements côtiers	Mairie de Saint Cyprien	18/02/2021	Avis technique	Directeur	Favorable	Non	AP n° DDTM/
AOT stage en mer	Manifestations sportives	Mairie d'Argelles sur mer	18/02/2021	Avis technique	Directeur	Favorable	Oui	AP n° DDTM/
Demande Avis programme d'études pé-alables PAPI Tech Alberes	Aménagements côtiers	Le SMIGATA	23/03/2021	Avis technique	Directeur	Favorable	Non	
Concours de pêche_Trophée Ivara 2021	Pêche	LRMP FNP-SA		Avis technique				
Concours de pêche_championnat par équipe	Pêche	LRMP FNP-SA		Avis technique				
AOT sur plage centrale Canet - championnat d'Occitanie longe côte	Manifestations sportives	Comité régional de randonnée pédestre	15/03/2021	Avis technique	Directeur	Favorable	Oui	
AOT Renouvellement ouvrages protection	Aménagements côtiers	Charlotte LANES	07/04/2021	Avis technique	Directeur	Favorable	Non	AP n° DDTM/
AOT ZMEL PNMGL	Mouillages	Parc naturel marin du golfe du Lion	13/04/2021	Avis simple	Conseil de gestion	Favorable	Non	

Intitulé du projet	Type d'activité	Pétitionnaire	Date de l'avis	Nature de l'avis	Entité	Sens de l'avis	Prescriptions / réserves	Prise en compte de l'avis
Avis technique parcours Leucate jet ski	Manifestations sportives	M. Herman CEILLES	13/04/2021	Avis technique	Directeur	Favorable	Oui	
Avis technique parcours Watersport 66	Manifestations sportives	Leucate Jet Ski	13/04/2021	Avis technique	Directeur	Favorable	Oui	Décision n°01/SML/2021
Renouvellement demande d'AOT bouée BOB - Ecocéan	Génie écologique	Ecocéan	07/04/2021	Avis technique	Directeur	Favorable	Oui	AP 164/2021 du
AOT Rechargement de plage Miramar	Aménagements cotiers	Commune de Le Barcarès	09/04/2021	Avis technique	Directeur	Favorable	Oui	
AOT_mise en place de filets_SABLE_St Marie la Mer	Granulats	PMMCU	16/04/2021	Avis technique	Directeur	Favorable	Non	AP n°DDTM/
AOT plateforme Lidar au droit du Barcares	EMR	AKROCEAN	07/04/2021	Avis technique	Directeur	Favorable	Oui	
AOT dispositif écoute passif en mer OOB Banyuys sur mer	Campagnes scientifiques	OOB CEFREM	12/04/2021	Avis technique	Directeur	Favorable	Non	AP n°DDTM/
Avis technique parcours jet ski Puremotion	Manifestations sportives	PUREMOTION	13/04/2021	Avis technique	Directeur	Favorable	Oui	Décision n°02/SML/2021
AOT reprise des équipements existants de pompage et rejet en mer	Aménagements cotiers	Commune du Barcares	04/05/2021	Avis technique	Directeur	Favorable	Non	
AOT - Elne - évacuation bois	Autre	Commune Elne	09/04/2021	Avis technique	Directeur	Favorable	Oui	AP n°DDTM/
AOT Matériel mesures	Campagnes scientifiques	CEFREM	03/05/2021	Avis technique	Directeur	Favorable	Non	AP n°DDTM/

Intitulé du projet	Type d'activité	Pétitionnaire	Date de l'avis	Nature de l'avis	Entité	Sens de l'avis	Prescriptions / réserves	Prise en compte de l'avis
Manifestation nautique " le Mondial du vent"	Manifestations sportives	Commune de Leucate						
AOT dispositif de mouillage individuel	Mouillages	M. Cussac	05/05/2021	Avis technique	Directeur	Favorable	Oui	AP n°DDTM/
AOT rechargement de plage	Aménagements cotiers	Sainte Marie la Mer	07/05/2021	Avis technique	Directeur	Favorable	Oui	
AOT poste de secours	Aménagements cotiers	Commune d'Elne	31/05/2021	Avis technique	Directeur	Favorable	Oui	AP n°DDTM/
AOT embouchure du Têt Canet en Roussillon	Aménagements cotiers	Perpignan Méditerranée Métropole	07/05/2021	Avis technique	Directeur	Favorable	Oui	
Avis technique parcours jet ski	Manifestations sportives	Jet Sensation	04/05/2021	Avis technique	Directeur	Favorable	Oui	
Avis technique parcours jet ski	Manifestations sportives	Paradise jet	04/05/2021	Avis technique	Directeur	Favorable	Oui	
AOT Hydrophone Réserve naturelle projet ROMEO	Campagnes scientifiques	CEFREM	18/05/2021	Avis technique	Directeur	Favorable	Non	AP n°DDTM/
Avis technique parcours jet ski	Manifestations sportives	JET AVENTURE 66	18/05/2021	Avis technique	Directeur	Favorable	Oui	
AOT mouillage individuel	Aménagements cotiers	M. FABRE	27/05/2021	Avis technique	Directeur	Favorable	Oui	AP n°DDTM/

## Annexe 5. Synthèse des actions Natura 2000

Site(s) concerné(s)	Libellé de la mesure	Nature/type	Durée	Financement AFB année 2019	Temps agents (jours)	Montant total de la mesure
FR9101482	Expertise et veille écologique	étude scientifique/connaissance	2021		119,0 jour(s)	
FR9101493						
FR9102012						
FR9102013						
FR9112034						
FR9112035						
FR9102016						
FR9102018						
FR9101482	Manifestations grand public et déploiement d'action de sensibilisation	information/sensibilisation/communication	2021	1 500 €	65,0 jour(s)	1 500 €
FR9101493						
FR9102012						
FR9102013						
FR9112034						
FR9112035						
FR9102016						
FR9102018						
FR9101482	Suivi de la megafaune et des activités anthropiques	suivi	2021	23 588 €	165,0 jour(s)	23 588 €
FR9101493						
FR9102012						
FR9102013						
FR9112034						
FR9112035						
FR9102016						
FR9102018						
FR9101482	Suivi des déchets sur les plages, déchets flottants et déchets présents sur les fonds marins	étude scientifique/connaissance	2021		20,0 jour(s)	
FR9101493						
FR9102012						
FR9102013						
FR9101482	Évaluation des déchets dans le Parc	information/sensibilisation/communication	2021		11,0 jour(s)	
FR9102013						
FR9101482	Suivi et gestion des déchets produits par les activités de pêche et impactant ces activités (enlèvements des filets perdus)	mesure de gestion	2021		29,0 jour(s)	
FR9101482	Gestion des mouillages écologiques	mesure de gestion	2021	14 872 €	12,0 jour(s)	14 872 €

42

Site(s) concerné(s)	Libellé de la mesure	Nature/type	Durée	Financement AFB année 2019	Temps agents (jours)	Montant total de la mesure
FR9101482	Elaboration du nouveau projet de ZMEL	mesure de gestion	2021		150,0 jour(s)	"157 620 € (plan de relance)"
FR9101482	Evaluation de l'état écologique par l'EBQI pour 2 habitats	étude scientifique/connaissance	2021		122,0 jour(s)	
FR9102012						
FR9101482	Suivi de l'état de conservation des herbiers de posidonies	suivi	2021	77 059 €	23,0 jour(s)	77 059 €
FR9101482	Développement d'outils innovants de suivi des habitats (herbier de posidonie et coralligène)	étude scientifique/connaissance	2021	32 760 €	23,0 jour(s)	32 760 €
FR9102012						
FR9101482	Gestion des mouillages organisés de la baie de Paulilles (mesures compensatoires)	étude scientifique/connaissance			8,0 jour(s)	
FR9101482	Réflexion sur la mise en place de zone de protection forte	animation	2021		40 jour(s)	
FR9101493						
FR9102012						
FR9102013						
FR9112034						
FR9112035						
FR9102016						
FR9102018						
FR9102016	Amélioration de la connaissance sur les récifs du canyon de Lacaze-Duthiers	étude scientifique/connaissance	2021	3 150 €	10,0 jour(s)	3 150 €
FR9101482	Surveillance et police	surveillance/police	2021		118,0 jour(s)	
FR9101493						
FR9102012						
FR9102013						
FR9112034						
FR9112035						
FR9102016	Caractérisation des faciès morphologiques et sédimentaires des têtes de canyons	étude scientifique/connaissance	2021	3 000 €	5,0 jour(s)	3 000 €

43

Site(s) concerné(s)	Libellé de la mesure	Nature/type	Durée	Financement AFB année 2019	Temps agents (jours)	Montant total de la mesure
FR9101493	Déploiement et mise en œuvre d'une co-gestion du site mixte Natura 2000 « Embouchure du Tech et grau de la Massane »	mesure de gestion	2021	50 644 €	43,0 jour(s)	50 644 €
FR9101482	Démarche Ambition Littoral	animation	3 ans	16 950 €	13,0 jour(s)	16 950 €
FR9101493		étude scientifique/ connaissance				
FR9102012		information/sensibilisation/communication				
FR9102013						
FR9101482	Accompagnement des organisateurs de la SwimRun côte Vermeille	mesure de gestion		6 000 €	4,0 jour(s)	6 000 €
FR9101482	Suivi de la pêche professionnelle	suivi	2019-2021	10 539 €	11,0 jour(s)	10 539 €
FR9101493						
FR9102012						
FR9102013						
FR9112034						
FR9112035						
FR9101482						
FR9101493						
FR9102012						
FR9102013						
FR9112034						
FR9112035						
FR9102016						
FR9102018						
FR9101482	Signature d'une charte de bonnes pratiques lors des concours de pêche de loisir	mesure de gestion	2021-2026		27,0 jour(s)	
FR9101493						
FR9102012						
FR9102013						
FR9112034						
FR9112035						
FR9102016						
FR9102018						

Site(s) concerné(s)	Libellé de la mesure	Nature/type	Durée	Financement AFB année 2019	Temps agents (jours)	Montant total de la mesure
FR9101482	Suivi d'espèce non indigène : callinectes sapidus	suivi	2019-2021		7,0	
FR9101493						
FR9102012						
FR9102013						
FR9101482	Suivi de la chasse sous marine sur la côte rocheuse	suivi	2019-2022		2,0	
FR9112034						
FR9101482	Diffusion presse, réseaux sociaux et site web	information/sensibilisation/communication	2021		20,0	
FR9101493						
FR9102012						
FR9102013						
FR9112034						
FR9112035						
FR9102016						
FR9102018						
FR9102016	Mise en place de l'exposition Canyons	information/sensibilisation/communication	2021	33 600 €	30,0	33 600 €
FR9102016	Mise en place de l'exposition Canyons	information/sensibilisation/communication	2021	33 600 €	30,0	33 600 €
FR910482	Actualisation des Formulaires Standards de Données, compilation et rapportage SIN2	étude scientifique/ connaissance	2021		26,0	
FR9101493						
FR9102012						
FR9112034						
Total				303 031 €	1 143	359 381 €

Bilan des actions NATURA 2000 année 2019, menées par la mairie d'Argelès-sur-Mer dans le cadre de la co-gestion du site

Site(s) concerné(s)	Libellé de la mesure	Nature/type	Durée	Financement AFB année 2019	Temps agents (jours)	Montant total de la mesure
FR9101493	Déploiement et mise en œuvre d'une co-gestion du site mixte Natura 2000 « Embouchure du Tech et grau de la Massane »	animation	2021	35,0 jour(s)	46 703 €	
FR9101493	Déploiement et mise en œuvre d'une co-gestion du site mixte Natura 2000 « Embouchure du Tech et grau de la Massane »	mesure de gestion	2021	84,0 jour(s)	6 104 €	
FR9101493	Déploiement et mise en œuvre d'une co-gestion du site mixte Natura 2000 « Embouchure du Tech et grau de la Massane »	surveillance/police	2021	32,0 jour(s)		
FR9101493	Déploiement et mise en œuvre d'une co-gestion du site mixte Natura 2000 « Embouchure du Tech et grau de la Massane »	étude scientifique/connaissance	2021	14,0 jour(s)	7 414 €	
FR9101493	Déploiement et mise en œuvre d'une co-gestion du site mixte Natura 2000 « Embouchure du Tech et grau de la Massane »	information/sensibilisation/communication	2021	22,5 jour(s)	2 826 €	
Total				187,5 jour(s)	63 047 €	

46

FR9101482	ZSC Posidonies côte des Albères
FR9101493	ZSC Embouchure Tech et grau Massane
FR9102012	ZSC Prolongement en mer cap et étang de Leucate
FR9102013	ZSC Côtes sableuses infralittoral languedocien
FR9112034	ZPS Cap Béar - Cap Cerbère
FR9112035	ZPS Côte languedocienne
FR9102016	pSIC Récifs des canyons Lacaze-Duthiers, Pruvot et Bourcart
FR9102018	pSIC Grands dauphins du golfe du Lion



Directive cadre  
Stratégie pour le milieu marin  
DCSMM



47

Crédits photos  
www.photo-hedelin.com ; Andréa Sabbio / WWF ; E. Rivas (p. 1)  
www.photo-hedelin.com (p. 2-3)  
Grégory Agin, Lauriane Vasseur / Office français de la biodiversité ; Frédéric Hédelin (p. 4, 5)  
Marie Morineaux / Office français de la biodiversité (p. 6)  
N. Dalias ; Louis de Vries / Office français de la biodiversité (p. 10, 11)  
Gilles Saragoni / CNRS ; <http://un-regard-sur-la-terre.org> ; Marc Dumontier / Office français de la biodiversité (p. 12, 13)  
<http://un-regard-sur-la-terre.org> ; Septentrion Environnement ; Emmanuelle Rivas (p. 14, 15)  
Marie Morineaux / Office français de la biodiversité ; Emmanuelle Jean (p. 16, 17)  
Victoria Magenti / Office français de la biodiversité (p. 18, 19)  
Justine Cammal, Victoria Magenti, O. Musard / Office français de la biodiversité (p. 20, 21)  
Marie Morineaux, Louis de Vries / Office français de la biodiversité (p. 24, 25)  
Bruno Ferrari, Romain Hubert / Office français de la biodiversité (p. 26, 27)

## Parc naturel marin du golfe du Lion

2 impasse Charlemagne  
66700 Argelès-sur-Mer  
Tél: 04 68 68 40 20

[www.parc-marin-golfe-lion.fr](http://www.parc-marin-golfe-lion.fr)

 [parc.naturel.marin.golfe.dulion](https://www.facebook.com/parc.naturel.marin.golfe.dulion)



Mars 2022